

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SAUVEGARDE 69

ENSEMBLE, UNE AVENTURE HUMAINE ET SOCIALE

2023

Édition avril 2024

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	05
• Charte associative6
• Organigramme8
• Les commissions de liaison9
• Répartition des administrateurs et membres de l'association dans les commissions de liaison et les C.V.S.10
• Les établissements et services de Sauvegarde 6911
• Organigramme associatif au 31/12/202312
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	13
RAPPORT ASSOCIATIF DE LA VICE-PRÉSIDENTE	15
• La vie associative en 202316
RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER	19
• Rapport du trésorier 202320
RAPPORT SOCIAL DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES	21
• L'équipe Ressources Humaines du Siège en 202322
• Le rapport d'activité 2023 du service Ressources Humaines de l'Association23
• L'Association en mode projet en 202324
• Pour conclure27
SERVICE QUALITÉ	29
• 2023 : Une année en mouvement30
• Faits marquants de l'année, bilan30
• Perspectives 202431
PÔLE SOCIAL : PRÉVENTION, PROTECTION DE L'ENFANCE ET INSERTION	33
• SPEMO34
• Prévention Spécialisée40
• La Halte50
• Complexe Lise Guinchart : Lieu d'accueil, SHED et FAE Chamfray61
CPOM	65
• CPOM ARS Pôle médico-social66
PÔLE MÉDICO-SOCIAL ENFANTS	73
• DITEP La Maison des Enfants74
• SEPT Les Pléiades83
• SESSAD Emmanuel Gounot84
• SITEPP de Saint Priest90
• DITEP Les Moineaux98
• IME La Découverte108
• DIME & SESSAD La Cerisaie116
PÔLE MÉDICO-SOCIAL ADULTES	127
• Complexe Line Thévenin128
• Foyer de vie et accueil temporaire « Le Reynard »136
• Etablissement d'Accueil Médicalisé L'Échappée144

COORDONNÉES

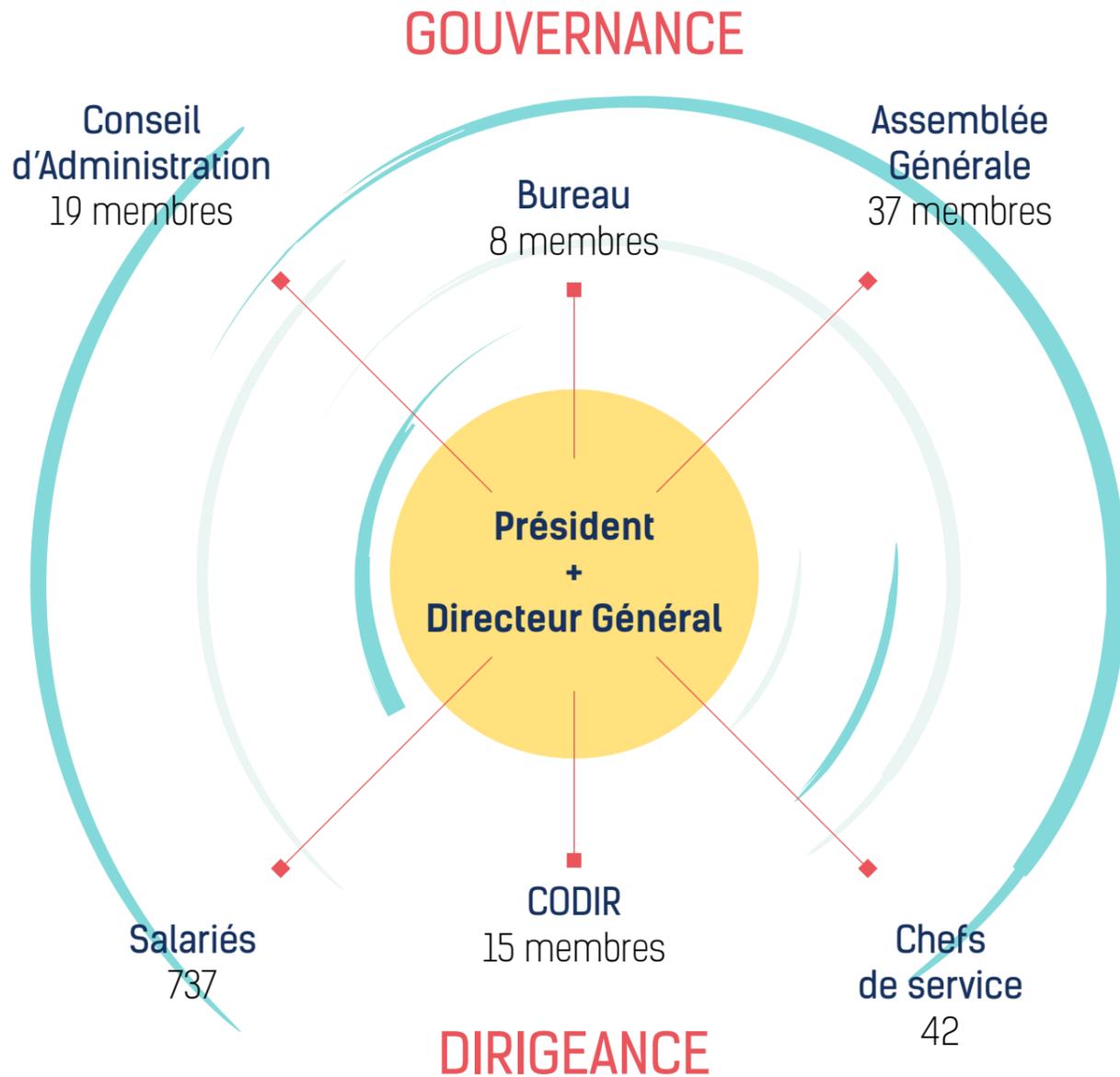
Siège social et Direction Générale Tél. : 04 37 65 21 21	20, rue Jules Brunard - 69007 Lyon direction.generale@sauvegarde69.fr
Prévention Spécialisée Tél. : 04 78 26 88 17	Parc St. Exupéry - 2, rue Maryse Bastié - 69676 Bron prevention.specialisee@sauvegarde69.fr
Tél. : 04 74 68 69 09	52, rue de la Paix - 69400 Villefranche/Saône sps.rhone@sauvegarde69.fr
SPEMO Direction Tél. : 04 37 37 80 09	15, chemin du Saquin - Bât. G - 69130 Ecully spemo.direction@sauvegarde69.fr
La Halte Tél. : 04 74 68 77 21	411, rue Déchavanne - 69400 Villefranche/Saône halte@sauvegarde69.fr
Complexe Lise Guinchart : Villa Parenthèse et SHED Tél. : 04 78 33 71 00	5 bis, rue de la Jeunesse - 69100 Villeurbanne lieudaccueil@sauvegarde69.fr
Foyer d'Action Educative « Chamfray » Tél. : 04 78 51 00 12	302, chemin de Fontanières - 69350 La Mulatière chamfray@sauvegarde69.fr
DITEP - Dispositif Intégré Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique « La Maison des Enfants » Tél. : 04 78 51 52 20	11, chemin du Petit Revoyet - 69600 Oullins maisondesenfants@sauvegarde69.fr
SEPT - Service Educatif Pédagogique et Thérapeutique « Les Pléiades » Tél. : 04 72 24 23 19	53, chemin du Haut Poirier - 69210 Lentilly sept.lespleiades@sauvegarde69.fr Etablissement fermé au 01/03/23
SESSAD « Emmanuel Gounot » Tél. : 04 78 70 92 39	40, boulevard Lénine - 69200 Vénissieux sessad@sauvegarde69.fr
SITEPP - Service d'Intervention Thérapeutique et Pédagogique de Proximité Tél. : 04 72 09 02 78	35 ter, rue Claude Farrère - 69800 Saint Priest sitepp@sauvegarde69.fr
DITEP - Dispositif Intégré Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique « Les Moineaux » SAAI - Service Ambulatoire d'Aide à l'Intégration « Les Moineaux » Tél. : 04 72 08 69 00	75, rue du Château - 01390 Civrieux lesmoineaux@sauvegarde69.fr
IME - Institut Médico-Educatif « La Découverte » Tél. : 04 72 26 45 79	75, rue du Château - 01390 Civrieux ladecouverte@sauvegarde69.fr
DIME - Dispositif Médico-Educatif « La Cerisaie » Tél. : 04 74 72 88 00	5, chemin de La Cerisaie - 69690 Bessenay lacerisaie@sauvegarde69.fr
Complexe « Line Thévenin » Tél. : 04 78 25 34 42	5 bis, place St. Luc - 69110 Sainte Foy lès Lyon complexe.linethevenin@sauvegarde69.fr
Foyer de Vie Occupationnel « Le Reynard » Tél. : 04 74 56 10 30	14, rue de la Plaine - 69420 Ampuis lereynard@sauvegarde69.fr
EAM - Etablissement d'Accueil Médicalisé « L'Echappée » Tél. : 04 74 56 65 39	Place du marché aux fruits - 69420 Condrieu echappee@sauvegarde69.fr

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

■ Charte associative	6
■ Organigramme	8
■ Les commissions de liaison	9
■ Répartition des administrateurs et membres de l'association dans les commissions de liaison et les C.V.S.	10
■ Les établissements et services de Sauvegarde 69	11
■ Organigramme associatif au 31/12/2023	12

Organigramme

(au 31/12/2023)



CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2023 // // // //

BUREAU

- Marc BONNET - *Président*
- Christian SCHIRVEL - *Premier vice-président*
- France LEGROS - *Vice-présidente*
- Philippe SIX - *Trésorier*
- Marc CHALLEAT - *Secrétaire*

ADMINISTRATEURS

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| François BOURSIER | Jean-Jacques GARAND |
| Edith LADOUS | Nathalie GUEGUEN |
| Bertrand GAGET | Georges KUZMA |
| Olivier BEAL | Stéphanie LAMARQUE |
| Emmanuel CERTAIN | Pierre-Emmanuel NEYRA |
| Virginie DOMONT | Jean-Jacques PENAUD |
| Ghyslène DESPLANCHES | François PUECH |

Les commissions de liaison

L'articulation : vie associative et exercice des missions

LES COMMISSIONS DE LIAISON // // // //

Les commissions de liaison se substituent aux commissions de suivi et gardent pour objet d'entretenir le lien entre les administrateurs et les établissements et services.

Les commissions de liaison sont des groupes de réflexion partagés au sein de chaque établissement, entre bénévoles et professionnels de l'association, portant sur le projet de l'établissement et des activités en cours ou à venir. Elles ont un rôle de veille, de soutien et de ressources, sous forme de coopération non hiérarchique.

- les comptes rendus sont à la disposition de tous les membres du Conseil d'Administration et des Directeurs de l'association sur demande de leur part à l'Assistante de direction du Siège ;
- un séminaire des administrateurs porte chaque année sur leurs expériences dans les commissions de liaison.

RÉPARTITION DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DANS LES COMMISSIONS DE LIAISON // // // //

Chaque administrateur, ou membre de l'association, est positionné, sur la base du volontariat, pour une période de 3 ans, renouvelable. Il est souhaitable que les administrateurs changent de commission périodiquement pour une bonne connaissance de l'association.

Au moins l'un de ces administrateurs ou membre de l'association, représente l'association au Conseil de Vie Sociale de la structure.

Le Bureau peut inviter des membres des commissions de liaison concernés ou répondre à leur demande de participation lors des réunions du Bureau. ■

COMPOSITION // // // //

Elles sont composées d'administrateurs ou de membres de l'association, sur la base du volontariat, du Directeur de l'établissement et d'autres professionnels selon les souhaits du Directeur, ainsi qu'éventuellement du Directeur Général, à son initiative ou à la demande du Directeur de l'établissement. Le Bureau veille à une bonne répartition des administrateurs entre les établissements et services.

Dépourvues de pouvoir de décision, les commissions de liaison sont des lieux de dialogue et de concertation.

RÉUNIONS // // // //

Une réunion par semestre à l'invitation du Directeur de la structure, avec un ordre du jour qu'il propose et adresse au moins 8 jours avant la rencontre :

- la réunion est préparée et animée par le Directeur de la structure ;
- le compte rendu est établi par la structure d'accueil ;

Répartition des administrateurs et membres de l'association dans les commissions de liaison et les C.V.S.

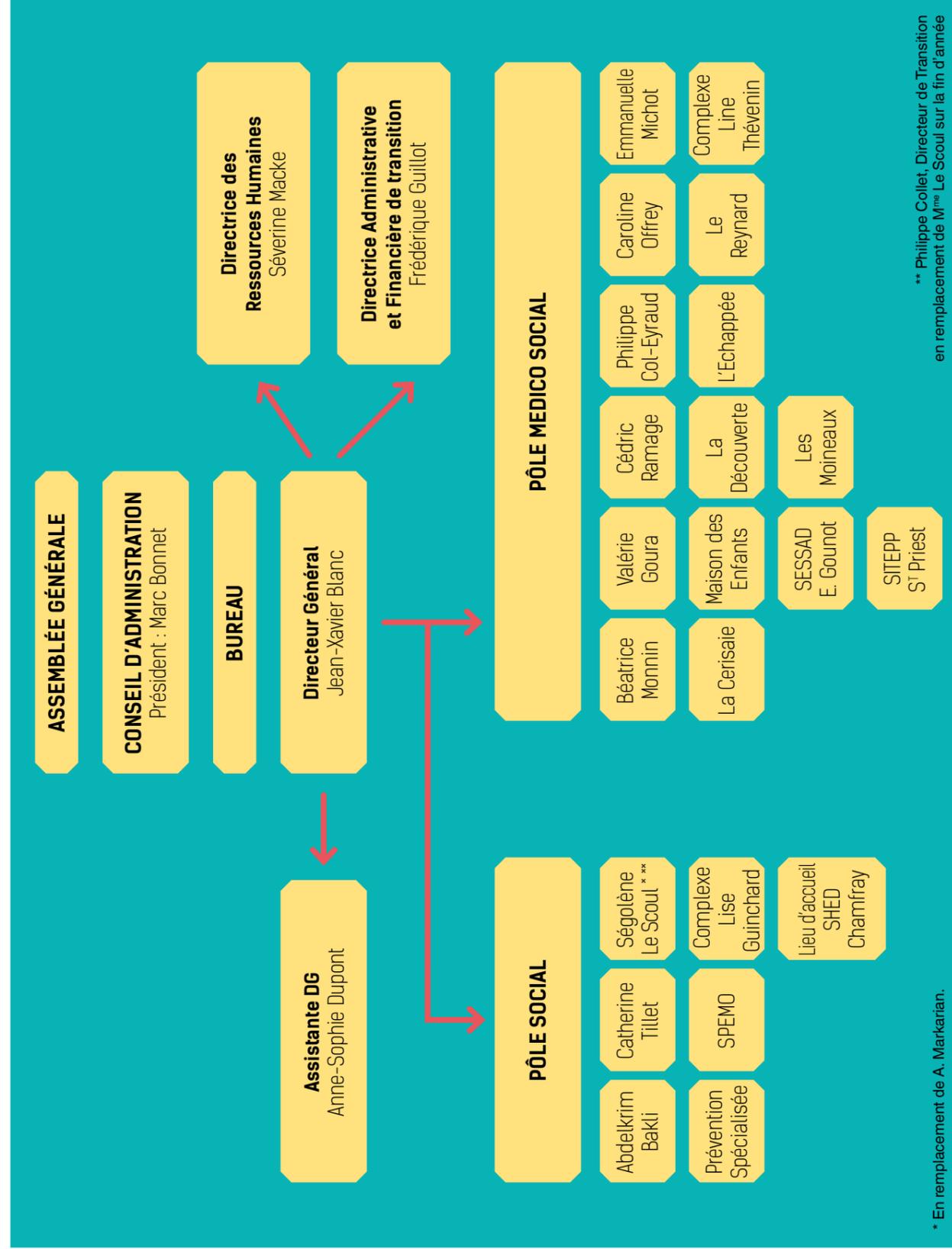
STRUCTURES	ADMINISTRATEURS OU MEMBRES	
SPEMO	France LEGROS François PUECH	Philippe SIX Odette TARDY
Prévention Spécialisée	François BOURSIER Marc CHALLEAT	Antoine FAURE Ghislaine DESPLANCHES
Complexe Lise Guinchard	Bertrand GAGET Stéphanie LAMARQUE	Chantal MORLOT
DITEP « La Maison des Enfants » SITEPP et SESSAD	Virginie DOMONT Chantal MORLOT	Christian SCHIRVEL Philippe SIX
ITEP « Les Moineaux » et IME « La Découverte »	Antoine FAURE France LEGROS	Pierre NEYRA
« La Cerisaie »	Edith LADOUS Emmanuel CERTAIN	Nathalie GUEGUEN
Foyer « Le Reynard »	Henri BOSSU Georges KUZMA	Odette TARDY
FAM « L'Echappée »	Bertrand GAGET Georges KUZMA	Olivier BEAL
Complexe Line Thévenin	Marc CHALLEAT France LEGROS	Christian SCHIRVEL
COMMISSION SPÉCIFIQUE		
La Halte	Marc BONNET Stéphanie LAMARQUE	France LEGROS

Les personnes dont le nom apparait en rouge représentent l'association dans les CVS.

Les établissements et services de Sauvegarde 69



Organigramme associatif au 31/12/2023



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Bien qu'élu à la présidence de l'association le 28 septembre, il me revient de rédiger le rapport moral pour cette année 2023.

L'occasion tout d'abord de remercier **Henri BOSSU pour les 10 années passées à la présidence de Sauvegarde 69**. L'occasion en a été faite lors de **l'anniversaire des 80 ans de notre association le 28 novembre** à Oullins. Une soirée interne, pleine de sourires et de convivialité, mais aussi de retour sur notre histoire. Merci grandement aux membres du COPIL qui, durant cette année se sont mobilisés pour à la fois construire un projet inter établissements - 80 portraits pour 80 bougies - mais aussi soutenir le travail du café des familles sur le thème de la charte des droits et libertés des personnes accueillies, version Sauvegarde 69 ! Tirage de la tombola et buffet assuré par la Maison des Enfants, venant conclure cette soirée au parc Chabrières.

Peu de temps avant se tenait l'assemblée générale 2022 à la Cerisaie. L'évolution de la gouvernance était actée et un nouveau bureau s'est mis en ordre de marche sans tarder car la situation économique de l'association l'exigeait.

En effet, depuis plusieurs années nous constatons une dégradation progressive de notre trésorerie et des comptes de résultats négatifs pour certains de nos établissements ou services. Force a été de constater que les mesures correctives proposées depuis 2021 par la Direction Générale n'ont pas produits les effets escomptés. Le conseil d'administration du 26 avril 2023 a arrêté les comptes administratifs et sociaux avec un résultat comptable négatif de 4,2 millions d'euros. La procédure d'alerte du commissaire aux comptes a déclenché une série de mesures prises par le bureau ainsi que des rencontres avec les financeurs, aboutissant à une conférence des financeurs dès début juillet. Par ailleurs, prenant l'attache du Tribunal Judiciaire l'association a souhaité la désignation d'un mandataire ad hoc dès juillet. L'ordonnance du 6 juillet a permis la nomination de Monsieur PEZZIARDI. Dans la continuité plusieurs réunions se sont tenues avec le CSE central, le comité des directeurs et un séminaire d'administrateurs. Le plan de redressement s'est construit - hélas à la hâte - pour être remis aux financeurs dès le 5 juillet, dans la continuité de l'audit flash commanditée par la métropole en juin.

Des analyses successives, il ressort que nous nous heurtons à une double difficulté, à la fois endogène et exogène. Je ne reviendrai pas ici sur la situation connue de tous que l'on peut qualifier de post-covid et de perte d'attractivité des métiers du Social. Par contre la situation interne impose des mesures fortes pour espérer un redressement. Dès l'été l'association s'est employée à mettre en œuvre des solutions, parfois radicales comme la fermeture des

Pléiades en mars 2023, la fusion absorption d'AGIS par Sauvegarde 69 en décembre, la suppression de postes de Cadre ou de gel. Néanmoins d'autres propositions n'ont pas été retenues par les financeurs, ce qui a contribué à fragiliser d'autant notre trésorerie. En fin d'année 2023, Métropole, Département du Rhône et ARS ont abondé sous forme de subvention une partie des déficits 2021 et l'intégralité de 2022, plutôt que de les intégrer comme le prévoit la règle aux budgets N+2. Cette décision passée au vote dans les deux conseils a permis de retrouver une stabilisation de nos moyens et assurer sur 2023 la pérennité de l'activité. C'est donc la procédure plus que le montant qui est exceptionnel et dont la presse s'est faite l'écho. Pour autant, nous pouvons déplorer une aggravation des charges refusées depuis plusieurs années et dont le montant est aujourd'hui supérieur à notre déficit 2022.

Nous allons engager sur 2024 des actions conséquentes visant à la réduction de dépenses, une meilleure maîtrise de nos engagements financiers et un suivi très strict de notre tableau de trésorerie mensuel, de même que notre contrôle de gestion. De nouvelles négociations s'annoncent avec le renouvellement des CPOM. Mais il faudra aussi aborder l'obsolescence du système de financement au prix de journée en Protection de l'enfance. Nous aurons évidemment besoin que nos financeurs nous accompagnent et nous soutiennent dans un plan de retour à l'équilibre 2024/2027. Enfin une restructuration des fonctions supports au Siège, une politique RH digne d'une association comme la nôtre, une meilleure concertation avec les Cadres et une communication interne et externe devront être sans faille.

Malgré ce contexte anxiogène pour chacune, chacun et quelle que soit la place occupée dans l'organisation, je me dois de souligner le travail réalisé par l'ensemble de nos équipes, la mise en valeur des pratiques lors des fêtes d'été ou des portes ouvertes. Cette qualité de l'intervention n'a jamais été questionnée lors des multiples rencontres sur cette année avec les financeurs ou autres partenaires institutionnels, c'est notre marque de fabrique !

Lors de la soirée anniversaire a été projeté le film **ENSEMBLE** retraçant cette aventure partagée. De ce moment a émergé la signature Sauvegarde 69 pour 2024 : « **Ensemble, une aventure humaine et sociale** ».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023. ■

Marc Bonnet,
Président

RAPPORT ASSOCIATIF DE LA VICE-PRÉSIDENTE

■ La vie associative en 2023 16

La vie associative en 2023

L'année fut marquée par le changement de président : Henri Bossu arrivant en fin de mandat à laisser les rennes de l'association à Marc Bonnet, nouveau président qui a constitué un nouveau bureau avec Christian Schirvel vice-président chargé des relations et de la communication externe, France Legros vice-présidente chargée de la vie associative et des commissions de liaison avec les établissements, Marc Challeat, secrétaire, Philippe Six, trésorier et responsable de la commission finances, Edith Ladous responsable de la commission Communication, François Boursier et Bertrand Gaget membres. Le Conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres.

De plus en 2023, l'Association fêtait ses 80 ans.

Cet anniversaire a été célébré le 22 novembre dans la salle des Fêtes d'Oullins en présence de Madame le Maire d'Oullins. Ce même jour furent également fêtés les 80 ans de la Maison des Enfants d'Oullins.

Ce fut une belle soirée dans un moment chaleureux de partage et de convivialité permettant à tous les professionnels de la Sauvegarde, aux administrateurs, aux représentants des familles et des usagers de participer à cette manifestation qui témoignait d'un travail en commun inter-établissements et services. Une préparation en amont (une dizaine de rencontre ou concertation) animée en grande partie par des professionnels de la Maison des Enfants ont permis la réussite de cette soirée. Nous tenons à remercier tous les organisateurs et les membres du comité de pilotage.

Lors de ce moment festif, une retransmission des ateliers inter-établissements mis en place à cette occasion a été présentée ainsi qu'un film « Ensemble » retraçant la vie dans les établissements. Des parents, professionnel et administrateur ont donné lecture de la « Charte associative de la personne accompagnée ».

La soirée fut clôturée par une tombola et un buffet préparé par les jeunes du restaurant d'application de la Maison des Enfants.

Nous ne pouvons que regretter les difficultés financières que traverse l'Association qui ont pénalisé la mise en œuvre de cette soirée tant sur le plan financier que sur le plan humain. En effet, le déficit important de 2022 nous a obligé à réduire les ambitions pour ce moment festif et les inquiétudes des professionnels sur leur avenir ont eu un effet démotivant auprès de certains d'entre eux.

Sur l'année 2023, le bureau s'est réuni 12 fois, il y a eu 8 conseils d'administration, 1 AG en septembre et 1 AGE en décembre pour valider la fusion absorption d'AGIS par la Sauvegarde 69.

Les vœux et le bilan annuel du PSO ont eu lieu en janvier et ont rassemblé directeurs, chefs de services et administrateurs. Une présentation dynamique et motivante des points d'actions et d'améliorations a été faite par les représentants des établissements et du Siège.

Le café des familles s'est réuni trois fois et a abouti à l'élaboration de la **Charte associative de la personne accompagnée** présentée à la soirée anniversaire et qui fera l'objet d'une diffusion dans l'ensemble des établissements et services.

Une rencontre bilan des commissions de liaisons a eu lieu en mars et a été l'occasion de connaître le fonctionnement de chacune d'entre elles. Les délégués aux commissions de liaison et les représentants de directeurs ont exprimé le bien-fondé de ces commissions.

Des membres du bureau ont rencontrés les élus du personnel afin de favoriser le dialogue et d'entendre leur point de vue sur le fonctionnement de l'association.

A partir d'avril 2023, les administrateurs et les membres du bureau ont été très sollicités pour l'élaboration à un plan de redressement en soutien à la direction générale.

En mai, le commissaire aux comptes a alerté les autorités de contrôle du déficit 2022. Suite à quoi la Métropole a diligencé un audit financier au Siège de l'Association celui-ci a entre autre pointé des irrégularités dans les liens que unissait AGIS, association immobilière de la Sauvegarde, et l'Association Sauvegarde 69. Une demande de fusion absorption d'Agis par Sauvegarde a été réalisé afin d'éviter tout conflits d'intérêts.

D'autre part en juillet l'Association a formulé auprès du tribunal une demande de soutien d'un mandataire Ad hoc. Monsieur Pezzardi a été nommé et a fait un travail remarquable sur l'analyse du fonctionnement du Siège et des dysfonctionnements de structures déficitaires. Nous l'en remercions chaleureusement.

La commission finances s'est réunie une première fois en décembre et a permis une première approche sur la compréhension du fonctionnement comptable du Siège.

La commission communication étudie les moyens de fluidifier la communication interne afin de valoriser les nombreuses actions faite sur le terrain pour le bien être des personnes accueillies.

Notre participation à OZALTIS s'est poursuivie et des rencontres fréquentes entre les directions générales, les directions opérationnelles RH, DAF, responsables informatique... se font régulièrement. Le Comex s'est rencontré à Lyon, Valence, Saint Etienne sièges de trois associations représentatives.

Les perspectives pour 2024 visent un retour à l'équilibre financier. Et c'est avec la collaboration de tous que nous pourrons atteindre cet objectif. Mais pour autant la vie associative se poursuivra : « Des cafés des familles » dont une première rencontre est prévue au premier semestre 2024, les commissions de liaison comme par le passé auront lieu deux fois par an dans chaque établissement et service.

La collaboration de tous les acteurs est indispensable pour redonner force à notre association.

Ensemble nous seront plus forts. ■

France LEGROS,
Vice -Présidente

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

■ Rapport du trésorier 2023	20
-----------------------------------	----

Rapport du trésorier 2023

Après des déficits comptables de 2,8 millions d'euros en 2021 et de 4,2 millions d'euros en 2022, l'année 2023 fait apparaître un excédent comptable de 1,009 million d'euros.

Ce chiffre n'est cependant pas significatif car il est obtenu grâce à des recettes exceptionnelles de 4,14 millions d'euros venant de l'apport de trésorerie de l'association AGIS lors de fusion/absorption avec Sauvegarde pour 3,38 millions d'euros et de l'amélioration du temps de recouvrement des créances de cette dernière pour le reste.

Il en résulte un déficit opérationnel et structurel de 3,131 millions d'euros dont les éléments sont les suivants :

SPEMO
- 1 288 K €

Lieux d'accueil (Chamfray, SHED, Villeurbanne)
- 1 085 K €

Médico-social sous CPOM du Département
- 946 K €

Médico social sous ARS
- 306 K €

Siège social
- 282 K €

Compensé par :

Prévention spécialisée
+ 517 K €

Autres résultats positifs
+ 259 K €

Cette aggravation du dysfonctionnement économique de l'association s'est traduite par une quasi disparition de la trésorerie dès février 2023 (solde de 400 K €) qui a été conforté par celle d'AGIS dans l'attente de la fusion / absorption de cette association par Sauvegarde 69.

En 2023, grâce à une action vigoureuse visant à réduire les délais de règlement des créances, à l'apport des fonds d'AGIS et de dotations exceptionnelles de nos financeurs (ARS, Département et Métropole), la trésorerie de Sauvegarde 69 est revenue à un niveau acceptable de l'ordre de 9 à 10 millions d'euros, dont 2 millions d'euros de dettes en comptes non réglées à ce jour. Elle ne pourra être maintenue si les mesures drastiques de réduction des dépenses ne sont pas engagées durablement sur les principaux centres de déficit.

À ce jour, l'association reste fragile car la réduction du déficit structurel n'est pas encore très visible dans les comptes et les engagements qui ont conditionné l'octroi des aides exceptionnelles des financeurs ne sont pas encore tangibles. ■

Philippe Six,
Trésorier

RAPPORT SOCIAL DE LA DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

- **L'équipe Ressources Humaines du Siège en 2023** 22
- **Le rapport d'activité 2023 du service Ressources Humaines** ... 23
- **L'Association en mode projet en 2023** 24
- **Pour conclure** 27

SERVICE QUALITÉ

■ 2023 : Une année en mouvement	30
■ Faits marquants de l'année, bilan	30
■ Perspectives 2024	31

2023 : Une année en mouvement

L'année 2023 s'est distinguée par des changements au service qualité. Le premier semestre de l'année a été marqué par une volonté d'harmonisation avec des échanges avec les référents afin d'apporter un alignement de la politique qualité et du liant sur les différents territoires et services. Il y a eu plusieurs auto-évaluations pour préparer nos sites aux nouveaux questionnaires d'évaluation de la HAS. Ce nouveau format d'évaluation a permis aux différents acteurs du service qualité de se déplacer sur les sites et de travailler directement avec les professionnels.

Puis après le départ de la responsable qualité Jeanne Caujolle, un deuxième semestre 2023 un peu différent s'est enclenché ou Sylvain MICHEL (Technicien qualité sécurité et environnement) et Magali FURBACHER (Cadre coordinatrice des soins) ont continué tous deux à mener leurs missions respectives en collaboration avec les directeurs / chefs de service notamment la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels, les auto-évaluations, la revue du circuit du médicament et analyse des événements indésirables ou bien encore les procédures d'hygiènes.

Les réunions des référents qualité ont également continué d'être tenues et pilotées par la direction générale afin d'assurer une continuité de service jusqu'à la fin d'année.

Faits marquants de l'année, bilan

MISES À JOUR DES DOCUMENTS UNIQUES D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS // // // // //

Les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels continuent d'être remis à jour et respectent le modèle de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Sylvain MICHEL a pu intervenir sur différents sites en 2023 afin de poursuivre ce travail de mise à jour.

LES PREMIÈRES AUTO-ÉVALUATIONS // // // // //

Les auto-évaluations menées en 2023 sur différents services ont permis aux équipes d'appréhender les nouvelles thématiques et la nouvelle méthodologie avec le support du service qualité. Cet exercice est un travail collectif qui a demandé disponibilité et réflexion pour intégrer les nouvelles notions et un travail d'analyse avec la remise du compte rendu.

LE COPIL QUALITÉ // // // // //

Le Copil qualité s'est tenu avec les référents qualité en janvier 2023, mars 2023 et décembre 2023. Cet échange souhaité à récurrence trimestrielle a permis aux référents de se rencontrer, de connaître les membres de l'équipe et d'échanger sur les pratiques « qualité » dans nos différents établissements. C'est également lors de ces réunions que les missions des référents ont été explicitées et le nouveau référentiel HAS a pu être appréhendé.

LA TRANSITION AU NUMÉRIQUE // // // //

Parmi les missions du service qualité nous avons pu participer à l'audit de paramétrage Imago DU enfant et adulte ainsi qu'à la formation à Imago DU et au logiciel BlueKango. Ces mises en place d'outils vont simplifier significativement la génération de nos indicateurs qualité et la qualité des soins prodiguées à nos usagers. Le logiciel Bluekango a nécessité des paramétrages supplémentaires et de la formation pour tous les acteurs du service qualité pour sa prise en main et sa facilité d'utilisation à terme après déploiement.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE BILAN CARBONE // // // // //

Nous allons être accompagnés par le cabinet Lamy pour nous aider à réaliser notre premier bilan carbone. Cette obligation réglementaire répond à un objectif national : la neutralité carbone en 2050. Leurs préconisations pourront contribuer à baisser à terme notre facture énergétique.

VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET PROJETS TRANSVERSES DU SERVICE QUALITÉ // // // // //

Le service qualité a contribué également à de nombreux sujets et projets transverses tels que :

- Renouveler la convention avec le pôle Adis du Vinatier
- Rencontrer le pôle de pédopsychiatrie de St Cyr au Mont D'Or
- Se former avec le CPIAS pour aider les établissements dans la gestion du risque infectieux
- Animer des réflexions sur les missions spécifiques pour répondre aux besoins des usagers en soins au regard des bonnes pratiques professionnelles
- Faire des campagnes de prévention pour Covid et grippe notamment.

Le champ d'intervention des différents membres du service est donc large et peut nous l'espérons donner à tous une vision plus globale et exhaustive des actions menées cette année auprès des équipes.

Perspectives 2024

Cette année a débuté par un agenda bien chargé en terme d'évaluations menées par notre partenaire le cabinet Abaq conseil. L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une nouvelle responsable qualité en la personne de Myriam Cambrodon qui a intégré le service le 01 février 2024.

Pour l'année 2024, les chantiers ouverts et à poursuivre pour le Service Qualité sont les suivantes :

- Continuer de faire vivre la démarche qualité sur les établissements et les services en s'appuyant sur les référents formés à la démarche qualité.
- Former les équipes aux logiciels BlueKango et présenter des bilans et analyses depuis cet outil.
- Continuer la réalisation autoévaluations et acculturer tous les établissements et services de la Sauvegarde au nouveau référentiel.
- Poursuivre l'harmonisation des pratiques qualité et gestion des risques, faire perdurer la pédagogie et la communication sur ces sujets.
- Réaliser le bilan carbone de l'association avec l'aide des services et territoires de la Sauvegarde
- Faire appliquer le décret tertiaire (article 175 de la loi Elan) sur nos bâtiments concernés, c'est une obligation réglementaire pour tendre vers la sobriété énergétique afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Pour cette année nos perspectives sont donc pérennes par rapport aux autres années et avec également l'accompagnement de nouveaux enjeux pour la Sauvegarde 69.

Le service qualité en tant que service support est là pour apporter son aide aux différents services et établissements de l'association afin de fluidifier ses évolutions règlementaires, d'outils et de pratiques qui impacte notre quotidien pour contribuer à une amélioration continue de nos pratiques. ■

PÔLE SOCIAL : PRÉVENTION, PROTECTION DE L'ENFANCE ET INSERTION

■ SPEMO	34
■ Prévention Spécialisée	40
■ La Halte.....	50
■ Complexe Lise Guinchart : Lieu d'accueil, SHED et FAE Chamfray	61



SPEMO



L'année 2023 a été marquée par un fort déficit du SPEMO et plus généralement de la Sauvegarde 69. Nous tenons à souligner l'engagement professionnel remarquable de l'ensemble des salariés du SPEMO auprès des familles et des mineurs suivis et ce malgré leurs inquiétudes face à la crise financière que traversait l'Association. Sur le plan institutionnel, l'année a été marquée par des réalisations significatives, avec la conclusion de projets visant à améliorer le bien-être des familles que nous accompagnons. Ces succès témoignent de notre engagement continu envers notre mission, malgré les défis rencontrés sur le plan financier.

- Nous sommes fiers de souligner l'établissement d'un partenariat novateur avec le Dr FORGEARD et son équipe du service TETA au sein du pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'hôpital du Vinatier, ainsi qu'avec les deux services d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) de Lyon et de Villeurbanne. L'objectif étant de répondre de manière ciblée à un besoin crucial : offrir des soins spécifiques aux enfants âgés de 6 à 12 ans, suivis en AEMO et souffrant de troubles anxieux, réactionnels, psychotraumatiques, et de troubles du comportement externalisés. Ce partenariat, concrétisé par la signature de la convention en juin dernier, a permis le lancement réussi du projet dès septembre 2023. Un moment clé de cette collaboration fut l'organisation conjointe par le service TETA et le SPEMO, d'une après-midi ciné-débat le 16 mars 2023. Cet événement a rassemblé l'ensemble des acteurs impliqués, favorisant ainsi les échanges entre l'équipe TETA et les équipes d'AEMO. Le film « Sur-mesure », produit par l'association du CODASE, a été projeté. Suite à cela les professionnels du SPEMO ont pu présenter la mesure d'AEMO, parfois méconnue des professionnels de la santé du service TETA. Ce projet représente une véritable réussite, témoignant de notre engagement à répondre aux besoins spécifiques des enfants en difficulté. Nous sommes convaincus que cette collaboration fructueuse continuera à faire progresser les soins et le bien-être des jeunes pris en charge.
- Tout au long de l'année, l'équipe de Direction a bénéficié du précieux accompagnement de Madame Rochelle, mise à disposition par Groupama dans le cadre d'un Mécénat de compétences. Son intervention au sein de l'équipe de cadres du SPEMO avait pour objectif de renforcer la cohésion et de travailler sur des sujets essentiels tels que la gestion de la charge de travail, la mise en place d'outils pour faciliter la remontée des problématiques, et bien d'autres encore. Cette collaboration s'est matérialisée par la tenue de séminaires d'une journée à intervalles réguliers tout au long de l'année, permettant ainsi un travail approfondi et constructif sur ces thématiques cruciales.
- Le service de l'AEA a finalisé la réécriture de son projet de service. Nous avons également reçu le renouvellement de l'autorisation et de l'habilitation, pour une durée de 15 ans. Enfin, la Métropole nous a également octroyé un CDI supplémentaire pour l'équipe des Travailleurs Sociaux, l'activité sera désormais de 155 mineurs.
- Nous sommes ravis d'annoncer que le dispositif de la Mesure Unique et Modulable, lancé avec succès

en septembre 2022, a été étendu à la demande du Département du Rhône jusqu'en octobre 2024. Cette prolongation témoigne de la pertinence et de l'efficacité de notre accompagnement, répondant ainsi à un besoin réel et urgent. Nous sommes convaincus que cette mesure continuera à apporter des solutions concrètes et durables, contribuant ainsi au bien-être et au développement positif des familles que nous accompagnons.

- Au mois de juin, une collaboration remarquable s'est déroulée entre le SPEMO et la prévention spécialisée, marquée par l'intervention du célèbre ancien juge pour enfant ROSENWEIG. Cette journée a été une véritable opportunité pour les professionnels de bénéficier de l'expertise et de l'expérience inestimable de l'ancien magistrat sur des questions cruciales liées à la protection de l'enfance. Lors d'un débat interactif et fort intéressant, le juge a répondu aux différentes interrogations des participants, enrichissant ainsi les échanges de perspectives et de solutions innovantes. Cette collaboration a renforcé notre engagement commun envers le bien-être et la protection des enfants, démontrant l'importance et l'impact positif de la coopération entre les acteurs clés dans ce domaine essentiel.
- Depuis septembre 2023, la PJJ nous a autorisés à recruter des éducateurs et éducatrices jeunes enfants sur le service d'investigation (MJIE). Nous notons que l'arrivée des 3 nouvelles professionnelles cet automne, apporte une réelle plus-value concernant la pluridisciplinarité, tant dans les prises en charge que dans le travail en équipe.
- Au mois de novembre 2023, nous avons eu l'opportunité de conclure une convention capitale avec la Clinique Saint Vincent de Paul. Cette collaboration vise à mettre en avant et à privilégier la prise en charge médicale des jeunes adolescentes confrontées à des troubles de l'alimentation. Grâce à ce partenariat, nous offrons à ces jeunes filles un accès privilégié à des soins spécialisés et adaptés, garantissant ainsi une prise en charge de qualité. Ensemble, avec la Clinique Saint Vincent de Paul, nous œuvrons pour le bien-être et la guérison de ces adolescentes.
- Le premier décembre 2023, nous avons dû en urgence, fermer le service des Visites Médiatisées, à la demande de la Métropole de Lyon qui n'avait pas retenu notre dossier dans le cadre du renouvellement du marché public. L'ensemble des salariés, travailleurs sociaux et psychologues a pu être repositionnés sur d'autres postes au sein du SPEMO.

Prévention Spécialisée



À partir d'une présence de rue, d'animations sociales, d'accompagnements éducatifs et de partenariats de proximité, l'intervention du service en 2023 concerne **2 105 suivis de jeunes garçons et filles âgés de 12/25 ans** sur 14 communes de la Métropole de Lyon et 19 équipes : Bron – 2 équipes (Bron Nord et Bron Sud), Chassieu, Décines, Feyzin, Givors, Lyon 1^{er} 2^e 4^e 8^e Etats Unis et 8^e Mermoz, Meyzieu, Mions, Oullins, Pierre Bénite, Saint Fons, Saint Priest, Vaulx en Velin Sud, Vénissieux.

En 2023, le service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 69 enregistre **un maintien du nombre d'accompagnements éducatifs**, avec 2 237 suivis en 2022 qui s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de service en termes de :

- **Suivi efficient de l'activité – montage de projets et critères d'évaluation.**

Depuis deux ans, le service, en lien avec son projet de service s'astreint à :

- construire les projets d'équipes dans un objectif de proximité avec les besoins et parcours des usagers,
- associer les professionnels de terrain à des réflexions communes et transverses via des commissions, groupes de travail et COPIL.
- **Poursuite d'une phase d'accompagnement au changement d'un point de vue institutionnel.**
 - Depuis fin 2022, le service s'est doté de deux nouveaux outils de gestion du temps (logiciel Octime) et des frais professionnels (logiciel N2F), obligeant les professionnels à acquérir de nouvelles pratiques et automatismes dans leur cadre de travail.
 - En janvier 2023, les professionnels ont été formés à un outil de gestion de l'activité « TRAJECT », dont la prise en main et la montée en charge s'opèrent progressivement.

Population chiffrée

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS // // // //

En 2023, l'activité est de **2 105 jeunes accompagnés de 12 à 25 ans** :

- 1 069 suivis réguliers
- 1 036 suivis occasionnels

- **Sur les 2105 suivis les 12/21 ans représentent 88 % du public accompagné.**

- 32 % ont entre 12 et 15 ans,
- 29 % entre 16 et 17 ans,
- 27 % entre 18 et 21 ans.

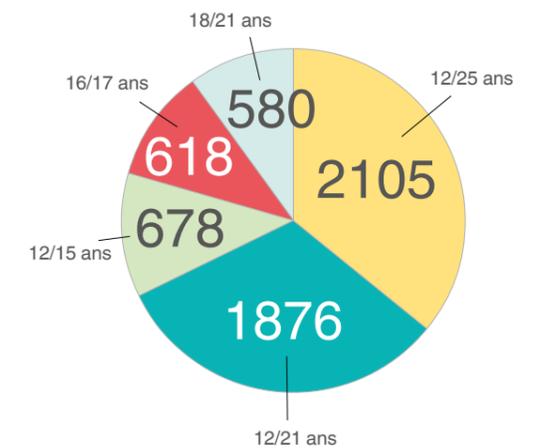
- **Les 22/25 ans représentent 11 % du public accompagné.**

- **Un équilibre entre les suivis réguliers et les suivis occasionnels.**

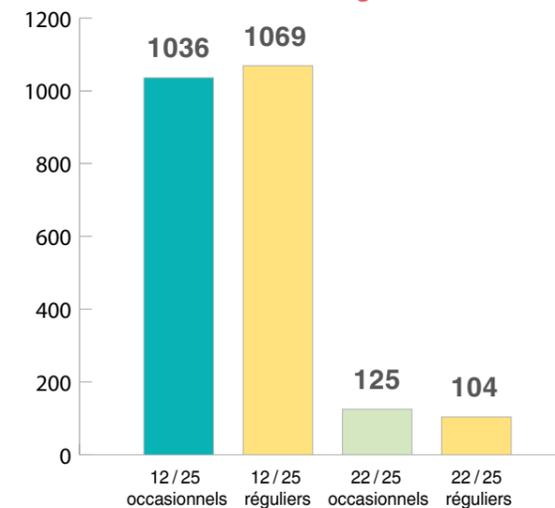
> Indicateur du service qui atteste de la présence sociale des équipes sur les différents territoires, et leur démarche « d'aller vers » des publics présents sur les espaces publics.

- **La part la plus importante des suivis sur la tranche d'âge des 12/21 ans est les 12/15 ans.**
> Activité dominante de la Prévention Spécialisée.

Répartition des suivis par tranches d'âges



Répartition globale suivis occasionnels/réguliers

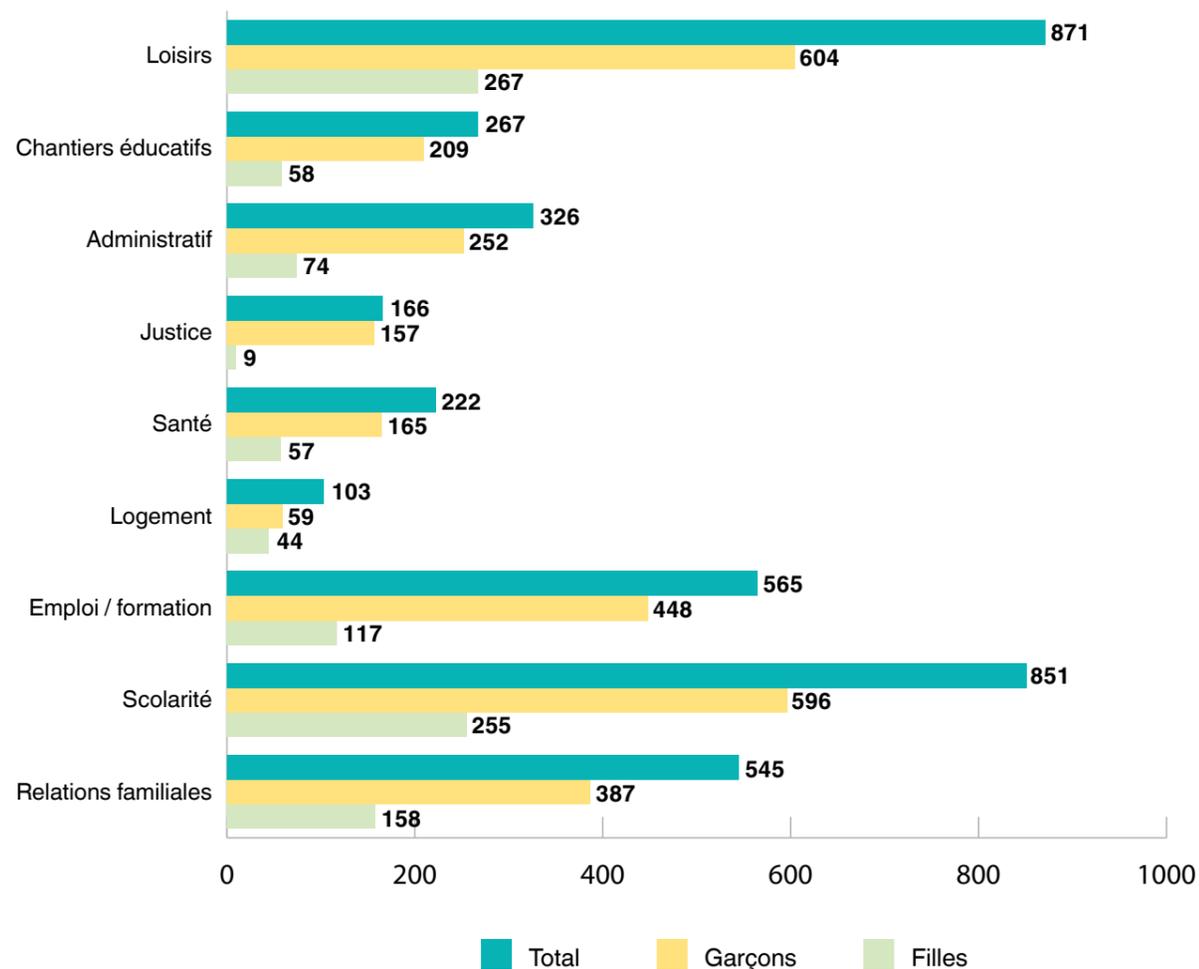


PROBLÉMATIQUES TRAITÉES // // // //

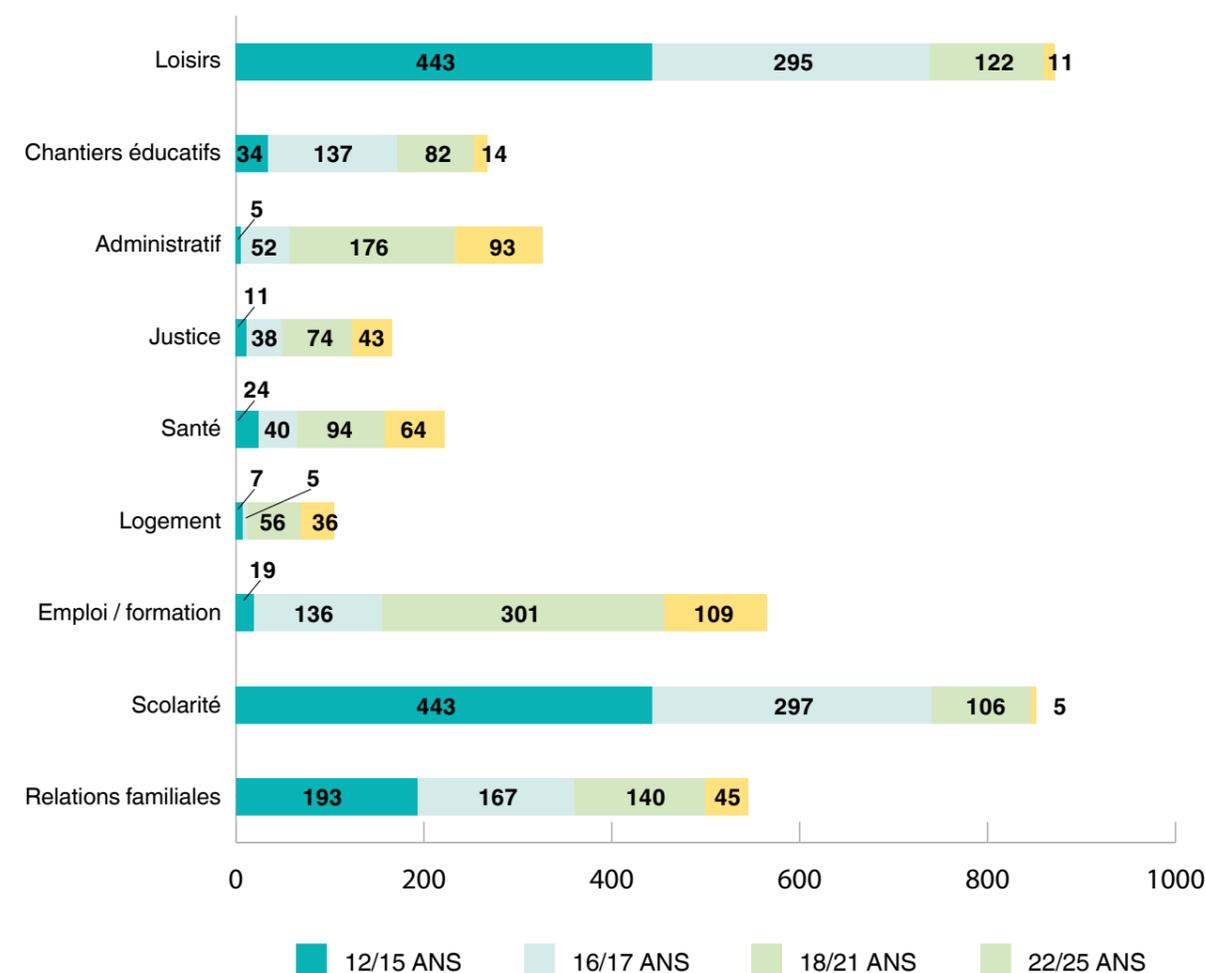
On note une prédominance pour les thématiques en termes de **scolarité, emploi et formation, culture et loisirs et relations familiales**, abordées par les équipes dans le cadre des suivis et accompagnements des publics de **12 à 25 ans**.

- La scolarité représente **80 %** des suivis
- **L'emploi et la formation** représentent **48 %** des suivis
- **La culture et le loisir** représentent **82 %** des suivis
- Les **relations familiales** représentent **49 %** des suivis

Répartition globale des problématiques traitées - 2023



Répartition globale des problématiques traitées par tranches d'âges - 2023



LES DYNAMIQUES COLLECTIVES // // //

- **299 actions collectives** ont été réalisées en 2023 sur l'ensemble du service, soient :
 - **142 activités spécifiques** (projets portés par le service et ses équipes éducatives)
 - **157 activités partenariales** (projets réalisés et/ou portés en lien avec des partenaires).

Ces activités ont mobilisé **1053 jeunes**, majoritairement des garçons ; l'un des objectifs éducatifs des équipes étant de travailler la mixité et l'accroche avec le public féminin souvent moins visible sur l'espace public que les garçons.

Ces actions collectives sont un levier d'approche globale des publics présents sur les territoires couverts par le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde 69, en termes de :

- Création, maintien de lien et de confiance avec les jeunes et leurs familles,
- Repérage de problématiques,
- Engagement d'accompagnement individuel,
- Ouverture vers l'extérieur hors des murs du quartier,
- Apprentissage du vivre ensemble,
- Découverte de codes nouveaux,
- Implication à des actions citoyennes ou encore mise en situation professionnelle (chantiers),
- Découverte du monde professionnel et des métiers.

A noter que le développement constant de partenariat et l'articulation avec les diverses municipalités et partenaires sur le terrain favorisent la poursuite de nos actions de prévention.

- **Les chantiers éducatifs** viennent en appui des accompagnements collectifs, et demeurent un axe fort et un outil de travail privilégié des équipes éducatives de la prévention spécialisée.

Cette année 2023, **90 chantiers éducatifs**, représentant **4 241,5 heures**, sont réalisés. Ces chantiers ont mobilisé **180 jeunes** dont **149 garçons** et **31 filles** sur l'ensemble des 14 communes de la Métropole couvertes par les 19 équipes de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 69.

L'AIDPS (Association Intermédiaire Départementale de Prévention Spécialisée) (support aux chantiers éducatifs des services de prévention spécialisée) reste le support indispensable du service de prévention de la Sauvegarde 69 pour la bonne réalisation de ces chantiers.

Le service tient à souligner ce partenariat opérant, l'excellente complémentarité et collaboration entre la Sauvegarde 69 et l'AIDPS.

De même que depuis 2021, l'initiation de chantiers, en lien avec la sensibilisation à l'environnement et à la culture, augmente du fait de financements accordés par les villes et par l'État (subvention « culture »).



Bilan de l'activité

LA PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE // // // // //

La prévention du décrochage scolaire **reste un axe fort** de l'intervention des équipes éducatives sur l'ensemble des territoires, selon des pratiques et approches différentes : situation de harcèlement scolaire, difficultés d'apprentissages scolaires, absentéisme important, problématiques familiales, comportements déviants ou inadaptés, non-respect du cadre, développement de phobie ou de troubles scolaires...

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE // // // // //

L'octroi d'une **subvention de 9 700 euros** dans le cadre du **Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté** de la Métropole de Lyon, a permis la réalisation de **11 chantiers éducatifs culturels**, mobilisant **30 jeunes** sur **414 heures** de chantiers éducatifs.

Ces projets ont pu aboutir grâce au partenariat du service avec les services culturels de la Métropole de Lyon (Culture pour tous), Pôle en scène sur Bron, la Maison de la Danse de Lyon 8^e, le théâtre de la Renaissance d'Oullins, l'opéra de Lyon, les associations MEDIATONE et concert MARCHÉ-GARE sur Lyon.

Si l'outil chantier reste un levier pertinent pour favoriser l'insertion des jeunes, la diversification de ce support a fait l'objet d'un bilan satisfaisant en 2023, de manière à ce que de nouveaux projets « culturel » soient construits pour 2024. Force est de constater la plus-value de ce projet :

- Accès à la culture pour tous,
- Découverte de métiers transversaux liés au spectacle (régisseur, monteur...),
- D'ouverture au champ des possibles,
- Approche du milieu du spectacle et culturel par une immersion participative
- ...

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES // // // //

Les actions menées en prévention spécialisée avec les familles sont repérables via le **travail de rue** et la **présence sociale**, la **demande** émanant des **parents**, les **relais** faits avec les différents **partenaires**, la participation à des **actions collectives**, **l'adhésion des parents**. Sont travaillés 3 grands types d'accompagnement : **le travail de la posture parentale**, **la réflexion autour de la parentalité**, **la médiation familiale**.

Le travail avec les familles fait aussi l'objet d'un rajeunissement des publics, eu égard notamment aux orientations de travail fléché vers les plus jeunes à partir de 12 ans.

PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES ET TRAVAIL SUR LA CITOYENNETÉ // // // // //

Les équipes sont en veille de tout signe pouvant révéler des symptômes de conduite à risques comme l'isolement, le repli sur soi, le changement de discours / de comportement, la marginalisation, la consommation / la vente de substances nocives, le passage à l'acte, les manifestations de violence verbal ou physique.

LA SANTÉ // // // // //

La thématique de la santé est abordée selon deux grands volets la **santé physique** (accès aux soins et la mise à jour de son passeport de santé (compte SS, mutuelle, carte vitale, spécialistes...), et la **santé mentale** qui touche de plus en plus les publics rencontrés (addiction, conduites à risques...).

En termes d'actions le travail partenarial avec les acteurs de la santé et des institutions de santé est précieux : participation à la commission adolescente portée par le CLSM, groupe SAJ.

LE NUMÉRIQUE // // // // //

Eu égard à la place grandissante que prend le numérique dans la société actuelle, c'est un phénomène qui impacte directement les publics rencontrés et les pratiques professionnelles.

Le numérique soulève au sein des pratiques professionnelles de forts questionnements tant d'un point de vue des conditions de travail que d'un point de vue lié aux publics accompagnés, à savoir :

- la fracture numérique,
- le numérique en tant que conduite à risque,
- le numérique comme source de revenu facile > outil de commercialisation, de deal,
- le droit à la déconnexion,
- les réseaux sociaux.

S'agissant des deux dernières thématiques, la santé et le numérique, le service est engagé depuis 3 ans dans un travail de réflexion autour de ces deux problématiques omniprésentes dans les pratiques professionnelles d'aujourd'hui.

Néanmoins, ces deux commissions ont été mises en veille le 2^d trimestre 2023, du fait du départ du directeur adjoint non remplacé à ce jour, en charge de ces commissions, et l'absence du directeur sur une période de 6 mois le 2^d semestre 2023.

La reprise de ces commissions est une préoccupation du service en 2024 ; une fois son équipe de direction au complet, eu égard notamment à :

- la demande et attentes exprimées par les professionnels,
- le souci de poursuivre et finaliser un travail de qualité mené par les équipes au sein de ces groupes de travail,
- le suivi du plan d'action des préconisations d'amélioration à mettre en œuvre vis-à-vis du projet de service, démarche RPS et évaluation.

Démarche qualité, amélioration continue et évolution du service

En 2023, le service de Prévention Spécialisée a vu la gestion du dispositif **LA HALTE** sur le département du Rhône se construire et se stabiliser.

Force a été de constater la nécessité d'accompagner et de renforcer ce dispositif dont les objectifs sont l'accueil, l'hébergement d'urgence et l'accompagnement au logement de personnes sans domicile fixe ou relevant d'un habitant précaire.

Pour rappel, pour mener à bien ces missions, LA HALTE s'appuie sur différents moyens intimement liés les uns aux autres : mesures ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), mesures AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), appartements ALT, les maraudes, la consultation médicale, le LAC (Lieu d'Accueil Convivial), la banque alimentaire, la domiciliation, les FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes).

De même que le service poursuit **le dispositif des Bataillons de la Prévention**, avec un financement de l'État renouvelé jusqu'en juin 2024, qui vise à accompagner les jeunes de 12 à 25 ans issus des quartiers des Minguettes (Vénissieux) et des Clochettes (St Fons). Ces professionnels des Bataillons de la Prévention vont orienter leur travail dans une approche « d'aller vers » du public considéré comme le plus éloigné du droit commun.

A ce jour, les professionnels positionnés sur les Bataillons de la Prévention sont totalement intégrés au service de Prévention Spécialisée, ils exercent leur mission en parfaite collaboration avec les équipes de prévention de la Sauvegarde 69.

Ces deux entités, LA HALTE et les Bataillons de la Prévention, viennent renforcer la dynamique du service et proposer une prise en charge plus fine concernant les publics en voie de marginalisation ou en marginalisation prononcée. Cela accentue également la gestion administrative, RH et financière au niveau du service, en termes notamment d'articulation avec les fonctions supports.

CONTINUITÉ DE SERVICE // // // // // // // //

2024 est marqué par des absences et mouvements du personnel significatifs au niveau de l'équipe de direction :

- le départ du directeur adjoint en juin 2023,
- l'absence du directeur de mai à octobre 2023,
- l'absence du directeur du pôle social depuis septembre 2023,
- le départ de la cheffe de service des territoires de Lyon 1^{er}, Lyon 2^e, Lyon 4^e et Lyon 8^e en août 2023,
- l'absence de la cheffe de service des territoires de Givors, Oullins/Pierre-Bénite depuis septembre 2023,
- l'absence de chef de service des territoires de Meyzieu, Chassieu, Décines et Vaulx en Velin depuis avril 2022, avec des relais successifs.

Ainsi depuis mai 2023, le service évolue dans un contexte de gestion dégradée, du fait notamment de :

- nombreux relais au niveau de la direction du service entre mai et octobre 2023, et de nombreux relais au niveau des postes de chefs de service sur différents territoires,
- une situation financière associative fragile, qui a pu renforcer l'insécurité des professionnels de terrain,
- le gel du poste de directeur adjoint, dans le cadre du plan de redressement associatif,
- la reprise de poste du directeur à temps partiel thérapeutique depuis octobre 2023.

Dans un souci de continuité de service et de cohérence, s'appuyant sur les forces vives du service, l'équipe de direction en présence veille à la poursuite et au développement des projets :

- **Continuité des travaux de réflexions initiés dans le cadre du projet de service et de l'évaluation interne :**
 - participation aux travaux d'évaluation de la prévention spécialisée menés par la Métropole,
 - construction et consolidation des **projets d'équipes**,
 - suspension des groupes de travail mis en place dans le cadre de la **démarche RPS**, en lien avec le plan d'actions et préconisations ciblés dans le projet de service et l'évaluation interne.
- **Prise en main et mise en œuvre de trois outils de gestion :**
 - **Octime**, outil de gestion du temps de travail, en lien avec le projet stratégique opérationnel initié par l'association,
 - **N2F**, outil de gestion des notes de frais professionnel,

Personnel

RESSOURCES HUMAINES // // // // // // // //

Le service est doté de :

- 68,5 postes éducatifs (service de prévention Métropole et Rhône, LA HALTE, les Bataillons) dont 49,5 sur la Métropole,
- 8 postes de cadres (chefs de service, directeur et directeur adjoint),
- 4 postes administratifs (assistante de direction, assistante administrative, comptable, secrétaire/comptable).

La vacance de certains postes a des incidences sur la continuité de service, notamment le poste du directeur adjoint non remplacé, et sur le suivi des accompagnements individuels et collectifs eu égard aux difficultés de recrutement de profils éducatifs (7 postes à pourvoir).

Le service reste dans une démarche proactive de lien avec les organismes de formation pour mieux faire connaître le métier d'éducateur en prévention spécialisée et continue de favoriser l'accueil des stagiaires. En 2023, le service accueille un contrat de professionnalisation, un contrat d'apprentissage DEES pour les 3 ans à venir, et une stagiaire DEES 1^{re} année pour une durée de 6 mois.

- **TRAJECT**, outil de gestion de l'activité dont la montée en charge a démarré courant 2^d semestre 2023.

• AIDPS

Au-delà des chantiers éducatifs initiés par le service, le service devra veiller à plus utiliser le dispositif chantiers PREFECTURE.

• Appel à projet

Les appels à projet restent un vecteur sensible en termes de lisibilité et de légitimité des missions couvertes par la Prévention Spécialisée.

Le service, déjà positionné sur le dispositif des Bataillons de la Prévention sur les communes de Vénissieux et St Fons, renouvelle cette expérimentation jusqu'en juin 2024, et poursuit la gestion des médiateurs - « ADULTE-RELAJ » sur la commune de Vénissieux.

• De l'évaluation des services de Prévention Spécialisée

Depuis 1996, le découpage des secteurs d'intervention n'a pas évolué, un redécoupage des territoires est évoqué par la Métropole ainsi que l'évolution des modalités d'interventions.

En 2023, la Métropole de Lyon a rendu les conclusions de son évaluation, menée auprès des différents services de prévention spécialisée. Une restitution doit être faite courant 2024, par la Métropole, à l'ensemble des professionnels du service.

• TRAJECT

En 2023, le service s'est doté de l'outil de gestion de l'activité TRAJECT et a engagé la montée en charge.

- L'ensemble des professionnels a été formé en janvier 2023.
- La Métropole a été destinataire d'un point étape en juin 2023.
- La direction a rencontré la Référente Prévention Spécialisée de la Métropole pour faire un point étape en novembre 2023.
- Un COPIL est actif, il se réunit tous les trimestres pour faire un point étape. Il est composé de professionnels cadres, administratif et professionnels de terrain.
- La feuille de route 2023 a été respectée.

La Halte



La Halte aura été marquée cette année 2023 par le départ à la retraite de M^{me} Elisabeth PERRODON à l'origine du dispositif, d'une démission en juin et pour remplacer ces départs, de l'arrivée en septembre et en décembre de deux nouveaux collègues. En raison de la difficulté à recruter, du 14 août au 14 septembre, nous avons été dans l'impossibilité d'assurer la continuité des maraudes et du LAC.

Cette situation exceptionnelle a été compensée par le soutien sans faille de la Croix Rouge, qui demeure notre incontournable partenaire des

maraudes. Durant cette période, les bénévoles de la Croix Rouge ont assuré une veille mobile auprès du public de la rue. En 2023, la DETTS, l'un de nos principaux financeurs, nous a assuré de sa confiance en nous permettant de financer le Lieu d'Accueil et de Convivialité (accueil de jour) qui ne bénéficiait jusque-là d'aucun financement. Ces mouvements et d'autres à venir en 2024 sont la marque de la nécessité d'une continuelle adaptation du dispositif de La Halte au service d'un public en très grande précarité et pour lequel l'équipe fait preuve d'une grande conscience professionnelle.

Faits marquants de l'année, bilan

1) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // //

Départ à la retraite de M^{me} Elisabeth PERRODON

Le départ à la retraite de M^{me} Elisabeth PERRODON le 1^{er} juillet 2023 marque un tournant important dans l'histoire de La Halte ; elle a été à l'origine du dispositif de La Halte qu'elle a développé et porté avec un engagement sans faille jusqu'à son départ.

Démission

- M^{me} Claire LITHOR, éducatrice spécialisée, a quitté l'équipe de La Halte le 30 juin 2023 après trois ans passés au service des mesures ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) et en renfort sur les maraudes et l'accueil de jour du LAC.

Embauches

- M^{me} Camille BRUNEAU, assistante de service social, a été engagée à La Halte à compter du 19 septembre 2023. M^{me} Camille BRUNEAU exerce les mesures ASLL conjointement à M. Didier CROZET.
- M^{me} Hanane HIDAOUÏ, monitrice éducatrice, a été engagée à La Halte à compter du 11 décembre 2023. M^{me} Hanane HIDAOUÏ exerce les mesures AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), conjointement à M^{me} Laetitia SINGER.

Bénévoles

Une nouvelle bénévole, M^{me} Marie-Dominique a rejoint les cinq autres bénévoles qui nous apportent leurs soutiens indispensables à l'accueil de jour du LAC (Lieu d'Accueil et de Convivialité) et à la gestion de la Banque Alimentaire.

Cette année a été marquée par plusieurs mouvements de personnel au sein de La Halte, deux départs et deux arrivées. Ces mouvements n'ont pas été sans conséquences et ont pu parfois fortement fragiliser l'équipe. Durant 3 mois l'équipe a été réduite à trois professionnels (sur 5 ETP) ce qui a entraîné une surcharge de travail très importante afin d'assurer en particulier les mesures ASLL que M^{me} LITHOR accompagnait avant sa démission. Nous avons dû également suspendre les maraudes et l'accueil de jour du 14 août au 19 septembre 2023, période durant laquelle l'équipe a été réduite à 2 salariés du fait des congés. Durant cette période

les bénévoles de la Croix-Rouge ont pu ponctuellement assurer une veille mobile.

Avec l'embauche de M^{me} Camille BRUNEAU en septembre 2023, nous avons pu de nouveau reprendre une activité normale pour exercer les mesures ASLL. Les maraudes et l'accueil de jour ont pu de nouveau reprendre une activité normale. En décembre 2023, l'embauche de M^{me} Hanane HIDAOUÏ a permis à l'équipe d'être enfin au complet en permettant en particulier de renforcer les prises en charges des mesures AVDL qui reposaient essentiellement sur M^{me} Laetitia SINGER.

2) DISCONTINUITÉ DES MARAUDES ET DE L'ACCUEIL DE JOUR DU LAC // //

Du fait des mouvements de personnel, nous avons dû à plusieurs reprises au cours de cette année 2023 suspendre le dispositif des maraudes et des accueils de jour du LAC. Ces situations sont essentiellement liées au fait que les maraudes et le LAC reposent sur un professionnel de l'équipe de La Halte qui les coordonne et les met en œuvre avec le soutien incontournable des bénévoles de la Croix-Rouge pour les maraudes et de la SAUVEGARDE 69 pour le LAC. L'absence de ce professionnel a pu ponctuellement être compensé par un membre de l'équipe, ce qui impacte de fait nos autres activités (ASLL ou AVDL) et entraîne une surcharge de travail.

Nous avons régulièrement tenu informé de ces situations nos partenaires et en particulier notre financeur, la DDETS. Dans notre demande de subvention pour 2024 adressés à la DDETS, nous avons sollicité la création d'un poste à temps plein supplémentaire pour permettre que soit assuré un fonctionnement régulier des maraudes, du LAC et des accompagnements sociaux qui en découlent bien souvent.

3) PARTENARIAT // // // // // // // // // // // // // //

La PASS de l'hôpital nord-ouest de Villefranche

Une convention de partenariat a été établie en 2023 afin d'apporter un soutien médical au dispositif de La Halte avec pour principal objectif la prévention, la détection et l'orientation sur les services adéquats des patients en demande de soins accompagnés par La Halte.

Deux professionnels de la PASS, dont un médecin, interviennent chaque 1^{er} mardi du mois afin d'assurer une permanence médicale dans les locaux de La Halte de 9h à 11h30. Un autre professionnel de la

PASS, infirmier diplômé d'Etat, participe 2 lundis par mois à la maraude.

Ce partenariat n'a pas été totalement efficient au cours de cette année. L'infirmière attachée aux maraudes a été en congés maternité à partir du mois de septembre et n'a pas pu être remplacée. Le médecin devant assurer les permanences médicales a quitté la PASS et n'a pu être également remplacé. Nous espérons que l'année 2024 permettra la remise en œuvre de ce partenariat, qui, lorsqu'il est en œuvre, permet de faciliter considérablement la prise en charge de notre public en très grande précarité.

Croix Rouge

Le partenariat conventionné avec la Croix Rouge est essentiel au bon fonctionnement des maraudes.

Les maraudes constituées d'un équipage d'un professionnel de La Halte et d'un bénévole de la Croix Rouge ont lieu 2 lundis par mois, tous les mercredis et les vendredis dans le cadre du plan froid de novembre à mars. Ce partenariat est l'un des constituant fiable au bon fonctionnement des maraudes. Dans le cas où La Halte ne peut pas assurer la maraude, les bénévoles de la Croix Rouge peuvent ponctuellement assurer une veille mobile qui permet d'aller auprès des personnes de la rue.

Donateurs

- **L'Association Puce Café**, située à Châtillon d'Azergues, nous fait don depuis plusieurs années de 1 000 €. Ce don nous permet de financer des moyens matériels destinés aux personnes sans domicile. Nous avons ainsi pu fournir des tentes, des sacs à dos, des réchauds à gaz.
- **L'association des Tourets du Tourvéon**, située à Poules Les Echarmeaux, pour la première fois nous a fait don cette année de 500 €. Cette somme contribue également à financer des aides matériels aux plus démunis.
- **M. Jean-François VERRIERE** a été accompagné pendant plusieurs mois dans le cadre d'une mesure ASLL. M. VERRIERE est décédé. Dans le cadre de sa succession, M. VERRIERE a fait un legs de 2 500 € à destination de La Halte.

Subventions perçues en 2023

Depuis 2022, nos arguments auprès de nos divers financeurs pour ajuster les besoins nécessaires au fonctionnement de La Halte nous ont permis de multiplier le budget de La Halte par une fois et demie.

DDETS :

- AVDL : 75 540 €
- Hébergement : 82 360 €
- ALT : 39 801 €
- Domiciliation : 5 000 €
- Maraude : 74 390 €
- Accueil de jour / LAC : 39 575 €
- Renfort climatique (sub. Exceptionnelle – 12/2023 au 11/2024) : 40 000 €
- Plan froid : 7 098 €

Département du Rhône :

- ASLL : 91 000 €
- FAJ : 20 550 €

Villefranche Agglo Beaujolais Saône : 20 000 €

- Mairie de Belleville en Beaujolais : 2 500 €
- Mairie de Denicé : 165 €

Activité 2023

1) RETOUR SUR L'ACTIVITÉ // // // // //

	AVDL	Hébergement ALT	ASLL	Maraude
Nombre de personnes accompagnées en 2022	27 ménages	25 personnes	62 ménages	603 personnes
Nombre de personnes accompagnées en 2023	62 personnes	24 ménages	13 ménages	58 personnes
			69 ménages	830 personnes

1.1 MESURES AVDL (ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT)

Dans le cadre de notre convention avec la DDETS, il est convenu que nous réalisons 27 mesures en file active durant l'année en cours.

Nombre de mesures AVDL réalisées en 2023 :

- 24 mesures, dont 13 dans le cadre de l'hébergement ALT

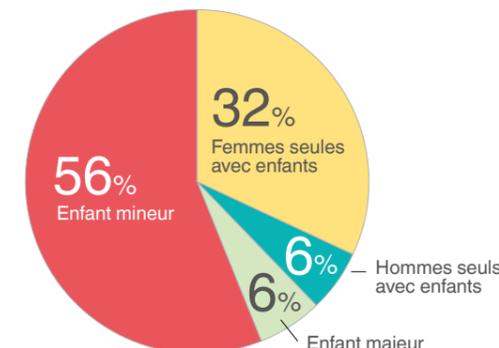
Nombres de ménages ayant accédés à un logement autonome en 2023 :

- 4 sorties des logements ALT, soient 14 personnes
- 7 de l'accompagnement AVDL mobile, soit 17 personnes

> ADVL hébergement ALT

Typologie des ménages pris en charge dans les logements ALT de La Halte :

- **Situation d'hébergement au moment de la prise en charge** : la plupart des personnes accueillies dans nos logements ALT étaient à la rue, hébergées en CHU ou chez un tiers.
- **34 personnes ont été accueillies en 2023**, dont 13 adultes et 21 enfants.



Notre parc logement est constitué de dix appartements, dont neuf de type T3 et un de type T4, subventionnés par l'ALT (Allocation Logement Temporaire). Ces logements sont situés à Villefranche sur Saône, en diffus.

Ces appartements participent à un processus en constituant une forme d'hébergement d'insertion, une phase de stabilisation, permettant aux personnes qui en bénéficient d'acquiescer ou de consolider les prérequis à la capacité d'une personne à investir un logement. Ces derniers sont mis à disposition de la MVS qui est chargée de l'orientation des personnes.

A l'accueil des personnes et à l'issue du premier rendez-vous, l'hébergement est contractualisé ainsi que l'accompagnement social individualisé dans le cadre d'une mesure AVDL. Le nombre de personnes hébergées sur 2023 a été plus important qu'en 2022 du fait de la mise à disposition de 2 appartements qui avaient été immobilisés en raison de travaux. Au fil des années, l'offre de logement s'amenuise, les délais d'hébergement s'allongent, il ne suffit plus d'avoir un accès aux droits pour obtenir un logement, l'attente est devenue très longue. La pénurie de petit logement rend l'accès au droit commun difficile aux personnes isolées. Il en est de même avec les grands logements au-delà du T4, les familles nombreuses sont très difficilement relogeables.

L'entretien et la maintenance de nos 10 appartements ALT mobilisent beaucoup de temps et d'énergie. Nous avons dû cette année faire face à plusieurs infestations de punaises de lit et de cafards qui ont nécessité l'intervention de professionnels, mais également nécessité le besoin de changer le linge de lit et la plupart des meubles infestés. Nous devons par ailleurs veiller régulièrement à l'entretien générale des logements. Ces interventions représentent un coût conséquent et mobilisent une grande énergie pour faire réaliser les travaux, soit par le biais de chantiers éducatifs, soit par l'intervention de prestataires, les bailleurs sociaux ne reprenant que très rarement à leur charge certains de ces travaux. Le soutien du service entretien du SPEMO a permis ponctuellement de soulager l'équipe d'une charge de travail, qui en soit ne relève pas toujours de l'accompagnement lié aux mesures AVDL.

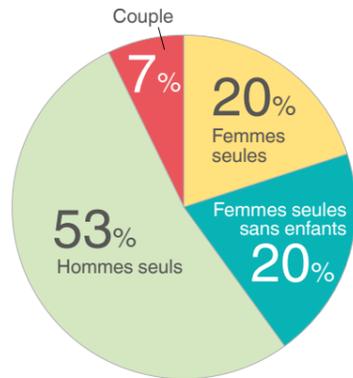
> Mesures AVDL

Nous proposons un accompagnement hors du toit, en nous déplaçant auprès des publics orientés par la MVS, sur l'agglomération de Villefranche et le nord du département.

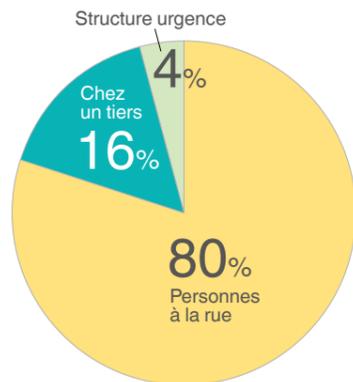
Le public relevant de ces mesures AVDL est un public en grand dénuement et très fragile, bien souvent à la limite de la marginalisation et dans l'errance.

Le projet tel que nous l'avons défini, nécessite 2 ETP. Durant l'année 2023 jusqu'au mois de décembre, un seul poste était pourvu, qui grâce au soutien des autres professionnels de l'équipe, a toutefois permis d'accompagner 28 ménages au cours de cette année, ce qui représente une moyenne de 14 ménages en fille active.

Typologie des personnes accompagnées

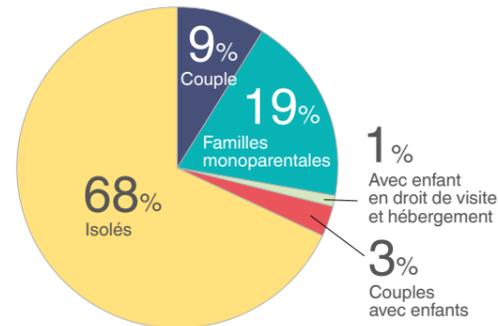


Situation hébergement au moment de la prise en charge

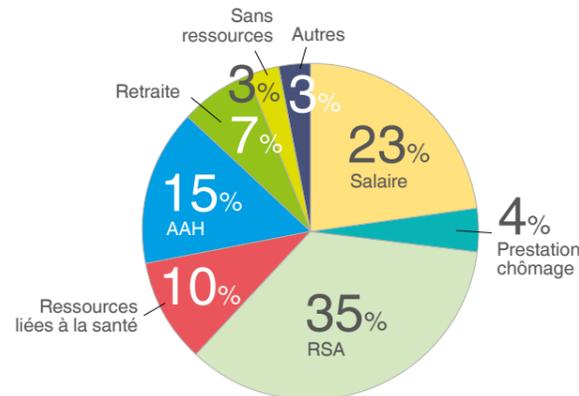


1.2 ASLL (ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT)

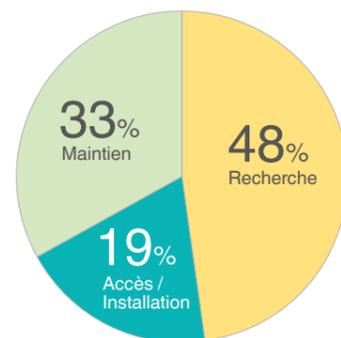
Situation familiale des ménages suivis



Type de ressources des ménages suivis



Nature de l'accompagnement



Pour rappel, la Halte a pour mission d'accompagner sur la base de « l'aller vers » des personnes en difficulté par rapport au logement.

La mesure ASLL est proposée à toute personne qui en formule la demande ou lorsqu'une fragilité pouvant mettre à mal l'accès ou le maintien dans le logement est repérée.

La demande de mesure nécessite la constitution d'un dossier, établi par un travailleur social référent, qui est ensuite validé ou non en ITTL (Instance Technique Territorialisée Logement).

Il existe 3 types de mesures :

- la recherche de logement,
- l'accès et l'appropriation,
- le maintien dans le logement.

Nous avons exercé cette année **69 mesures sur les 70** que nous sommes engagés à devoir réaliser.

Il est opportun de rappeler que 5 mesures initiales attribuées fin décembre 2022 ont été exercées sur 2023 et qu'un travailleur social a démissionné en mai 2023, sans que le poste soit pourvu avant le mois de septembre. Durant cette vacance de poste, la charge de travail a été répartie au sein de l'équipe de La Halte pour éviter toute ruptures de liens avec les personnes accompagnées dans le cadre des mesures ASLL en cours.

L'intervention sur les territoires ruraux reste chronophage en particulier sur le T2. Le temps de déplacement pour se rendre auprès des bénéficiaires de ce territoire sollicite le double de temps nécessaire à une mesure effectuée sur le T1 (en moyenne 2H de trajet aller-retours). A titre indicatif, 2 500 Km par mois sont réalisés sur le T2. Sur ce secteur en particulier, le travailleur social se heurte à la complexité des situations des personnes qui sont bien souvent dans un cumul de difficultés liées à l'isolement géographique et social. Les difficultés liées à la santé sont récurrentes, les personnes suivies sont en souffrance psychiques, bien souvent sous addiction. Il serait illusoire d'accompagner les personnes au logement quelle que soit la phase (recherche, accès, maintien), sans en amont traiter ces freins. Proposer un accompagnement lié au logement aux personnes vulnérables, nécessite avant tout autre préalable un travail de lien, et un travail de mise en réalité de la personne suivie. A ce titre notre service a développé des savoir-faire pour prendre en considération les freins qui rendent difficile le maintien ou l'accès au logement.

En milieu rural, la désertion des services de proximité rend insurmontable toute démarche à faire pour les personnes en grande précarité. De fait, le travailleur social est souvent amené à accompagner physiquement les personnes ce qui prend beaucoup de temps. Aider à un déménagement, repeindre un mur d'appartement font parfois partie des actions que doivent mettre eux-mêmes en œuvre les travailleurs sociaux tant est l'isolement des personnes accompagnées.

Du fait de la grande précarité du public accompagné et pour lequel le savoir-faire de La Halte est reconnu, les temps d'accompagnement d'une ASLL réalisée dépassent bien souvent les 6H mensuelles habituellement mises en œuvre par les autres opérateurs, ce qui nous amène à une dizaine d'heures en moyenne. Nous sollicitons notre financeur pour que soit envisagé une réévaluation des temps d'accompagnement liés aux situations de grandes précarités pour lesquelles nous sommes principalement sollicités à La Halte.

Sur cette année 2023, nous faisons le constat que :

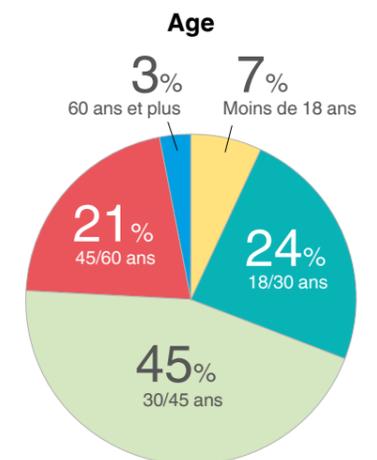
- toutes les démarches administratives à réaliser ont des durées de traitement qui se rallongent considérablement, ce qui crée des tensions supplémentaires au sein des ménages que nous accompagnons, et auxquelles s'ajoutent les importantes augmentations des charges (fluides) qui contribuent à la dégradation des situations.
- Le réseau caritatif a lui aussi de ses difficultés qui rendent également de plus en plus aléatoire la possibilité pour les ménages les plus fragiles de bénéficier de leurs aides.

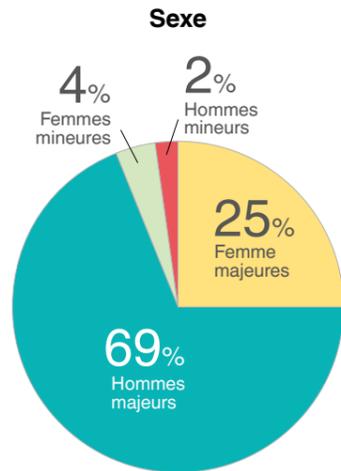
Nous tenons à mettre en avant les excellentes relations que l'on a avec nos collègues des MDR et les autres opérateurs agissant sur les deux territoires où nous agissons.

Ces relations sont faites de soutien et d'entraide très appréciables en particulier sur le T2 qui est en soit un espace où les travailleurs sociaux peuvent vivre de grand moment de solitudes.

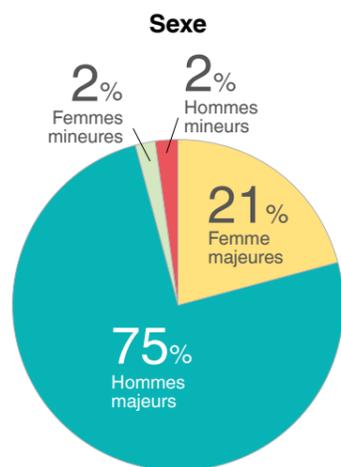
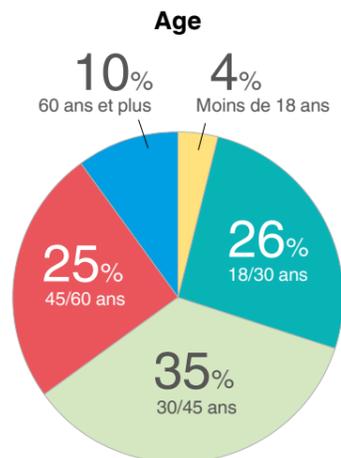
1.3 LA MARAUDE

En 2023, l'équipage Halte/Croix Rouge a réalisé **80 maraudes** qui ont donné lieu à **1 535 contacts** (915 en 2022) pour **714 personnes différentes** (450 en 2022), soit en moyenne 20 personnes rencontrés à chaque maraude.





Du fait d'absences de personnel au service de la PASS de l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche, les maraudes médicales n'ont pas pu avoir lieu de façon régulières. Les chiffres de cette année 2023, ne sont pas représentatifs de ceux qui auraient pu être liés à une pleine activité. Pour autant nous avons réalisé **19 maraudes médicales** en partenariat avec la PASS, qui ont donné lieu à **336 contacts pour 116 personnes différentes**.



L'objectif des maraudes est de pouvoir créer un lien suffisamment fort, dans la répétition de l'« aller-vers » pour susciter un mouvement chez la personne sans-abris qui, à un moment donné, posera une demande d'insertion.

L'équipage de la maraude se rend d'abord aux endroits où une personne a été signalée par les partenaires, des associations, des citoyens ou le 115. Il sillonne également les villes (Villefranche, Belleville, Anse), et s'arrête lorsqu'il repère une personne en situation de détresse sociale. L'équipage propose à tous, boissons chaudes, paniers repas, duvets, vêtements, kits d'hygiène.

Une évaluation de l'aide pour la personne rencontrée a lieu dans l'instant, une proposition d'hébergement d'urgence est alors faite en fonction des places disponibles, ou une hospitalisation quand l'état de santé de la personne le nécessite. Lorsque qu'une personne rencontrée souhaite être accompagnée, avec son consentement, nous réalisons un diagnostic et son inscription sur la plateforme du SISIAO. Un travail d'accompagnement social se met alors en œuvre articulant les différents partenaires de l'hébergement, de l'accès aux droits, etc.

➤ **Deux maraudes sont assurées du 1^{er} avril au 31 octobre**

- **Lundi de 9h à 13h :**
 - Un lundi sur deux, l'équipage est composé de 2 professionnels de La Halte : par roulement, un deuxième professionnel est « détaché » de sa mission d'ASLL ou d'AVDL pour participer à la maraude de façon à ce que chaque professionnel soit en mesure d'assurer un remplacement en cas d'absence du principal professionnel dédié à la maraude.
 - Les deux autres lundis l'équipage est composé d'un professionnel de La Halte et d'un infirmier de la PASS de l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche. Lorsque l'infirmier de la PASS est indisponible, le renfort peut être assuré par un bénévole de la Croix Rouge ou un professionnel de l'équipe qui vient en renforts en plus de sa mission d'ASLL ou d'AVDL.
- **Mercredi de 16h à 20h :** équipage mixte (1 professionnel de La Halte + 1 bénévole de la Croix-Rouge).

➤ **Trois maraudes sont assurées du 1^{er} novembre au 31 mars**

- **Lundi de 9h à 13h** (sur le même principe que les maraudes hors période hivernale).
- **Mercredi de 16h à 20h** (sur le même principe que les maraudes hors période hivernale).
- **Maraude du plan froid, vendredi de 13h30 à 17h30 :** équipage mixte (1 professionnel de La Halte + 1 bénévole de la Croix-Rouge).

La mise en œuvre de ces trois services, reposent actuellement sur 1 ETP et des bénévoles. Ce fonctionnement a été possible durant plusieurs années à la condition que les autres professionnels de La Halte participent ponctuellement mais régulièrement et compensent les absences du professionnel dédié aux maraudes, à l'accueil de jour et à l'accompagnement social des personnes rencontrées.

Le fonctionnement actuel nécessite qu'un professionnel de l'équipe soit ponctuellement et régulièrement « détaché » de sa mission initiale pour permettre le remplacement du professionnel dédié à la mise en œuvre des maraudes et de l'accueil de jour lorsque celui-ci est absent (congrés, maladie, formation...).

Le déplacement de ces professionnels sur ces missions, engendre des heures supplémentaires importantes et impactes fortement leur travail lié à la mise en œuvre des mesures d'ASLL et d'AVDL. Cette organisation n'est pas tenable dans la durée lorsque le professionnel portant la maraude et l'accompagnement social est absent sur de longues durées.

Cet état de fait s'est clairement matérialisé par la nécessité de suspendre les maraudes du fait d'absences prolongées, en particulier du 14 août au 19 septembre 2023. Cette année encore, nous constatons une augmentation significative de personnes seules et de familles vivant dans rue ; ce nombre de personnes a quasiment doublé sur l'année 2023. Ces personnes présentent par ailleurs diverses pathologies physiologiques et psychologiques nécessitant souvent des soins lourds et qui échappent aux divers réseaux de santé du droit commun.

La Halte est le service identifié par le public de la rue comme une ressource loyale et fiable. Il fait partie intégrante du parcours assistanciel de la personne SDF ; l'adresse de La Halte s'échange dans la rue. La maraude est très bien repérée par le public.

1.4 OUTILS SPÉCIFIQUES DE LA HALTE POUR MENER À BIEN LES ACCOMPAGNEMENTS

➤ **Le LAC (lieu d'accueil et de convivialité)**

L'accueil de jour du LAC est ouvert à tous le lundi et vendredi après-midi, quel que soit la situation ou l'état de la personne. Il est tenu par des bénévoles de la SAUVEGARDE 69 sous la responsabilité d'un travailleur social de l'équipe. C'est un lieu de rencontre où se croisent les personnes hébergées au sein de la Halte, les personnes suivies en ASLL et le public SDF. Il n'y a pas d'homogénéité entre ces personnes, les distinctions sociales entre-elles sont nombreuses. Cependant, il existe des points communs qui les rassemblent : le manque de toit, la rupture, la solitude... Un lieu où se poser, se reposer, est la première opportunité qu'offre le LAC.

Différents services y sont proposés :

- Une douche.
- Le lavage et séchage du linge.
- Un vestiaire.
- Un téléphone, un accès à internet.
- Des journaux.
- Une collation...

Le LAC est ouvert :

- **Les lundis de 13h30 à 15h30**, ce qui permet d'offrir une possible continuité à une première prise de contact qui aurait eu lieu à la maraude du matin
- **Les vendredis**
 - de 13h30 à 15h30 du 1^{er} avril au 31 octobre.
 - de 18h à 20h dans le cadre du plan froid du 1^{er} novembre au 31 mars ; ce temps succède à la maraude du plan froid qui est mise en œuvre de 13h30 à 17h30.

➤ **La banque alimentaire**

L'accueil des publics précarisés nécessite de prendre en compte leurs besoins primaires. Manger devient une réelle question lorsque l'on n'a pas d'argent. Afin d'aider les personnes accueillies à assouvir ce besoin, nous adhérons à la banque alimentaire et nous avons une habilitation de la Préfecture. Nous distribuons cette aide sous forme de colis alimentaires tous les quinze jours aux personnes qui n'ont pas ou très peu de ressources et qui sont prises en charge (hébergement, accompagnement, maraude) par la Halte.

L'aide alimentaire demande du temps et un travail conséquent de logistique et de manutention.

Les bénévoles ont la charge de ces actions, sans eux l'aide ne serait pas possible.

Cependant, les liens avec les professionnels sont nécessaires à la complémentarité des fonctions. Les publics bénéficieront de ces complémentarités.

➤ **La domiciliation**

Avoir une adresse est la première démarche à accomplir pour construire un itinéraire d'insertion.

Après les constats posés en maraude et toujours dans une logique d'accompagnement afin de faciliter l'accès aux droits, il était nécessaire de proposer à ce public sans domicile fixe, une élection de domicile. Nous avons un agrément préfecture pour le faire qui est passé de 15 domiciliations à l'origine, à aujourd'hui 50.

➤ **La consultation médicale**

En fonction de la convention passée avec le service de la PASS de l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche, une permanence médicale a lieu tous les 1^{ers} mardis du mois de 9h30 à 11h30 au local de La Halte. Cette permanence est assurée par un médecin accompagné d'une infirmière et/ou d'un assistant de service social. Un membre de l'équipe de La Halte est systématiquement présent. Les bénéficiaires de cette permanence sont essentiellement les personnes rencontrées lors des maraudes et de l'accueil de jour du LAC.

Comme évoqué dans les faits marquants, les permanences médicales qui avaient été mises en œuvre en mai ont été interrompues à partir du mois de septembre, le médecin de la PASS ayant changé de service. Ces permanences devraient reprendre régulièrement en 2024 à la faveur de l'arrivée d'un nouveau médecin.

➤ **Les activités de loisirs**

Les activités permettent de tisser des liens, partager un moment de convivialité se faire plaisir et rendre accessible à une population qui ne se l'autorise pas des activités culturelles et de loisirs.

➤ **Partenariat**

Redéfinir un parcours d'insertion nécessite de mettre en synergie les différents partenaires locaux.

La Halte a construit au fil des années, un large réseau partenarial, sur lequel elle s'appuie pour mener à bien ses accompagnements.

Ce partenariat est indispensable, il associe de nombreux acteurs.



Perspectives 2024

- **Obtenir auprès de la DDETS le financement d'un nouveau poste dédié à la maraude, au LAC et aux accompagnements** qui en découlent. Ce poste assurerait la continuité de ces services qui sont considérés aujourd'hui par la DDETS du Rhône comme nécessaires dans le nord du département du Rhône.
- **Louer un nouveau local en plus de celui existant au 411 rue Dechavanne** afin d'avoir un espace dédié à l'accueil du public, au stockage de la banque alimentaire et au vestiaire et un espace réservé aux professionnels (bureaux, salle de réunion, sanitaire équipé d'une douche). ■



Complexe Lise Guinchart : Lieu d'accueil, SHED et FAE Chamfray

L'année 2023 a été déterminante pour le Complexe Lise Guinchart et les 3 structures qui la composent, le Lieu d'Accueil, le Foyer d'Action Éducative Chamfray et le SHED.

En premier lieu, la fermeture du Lieu d'Accueil de Villeurbanne en juillet est venue marquer la fin d'un type d'accompagnement spécifique de 6 jeunes filles en grandes difficultés sociale, éducative et psychologique. Elles ont elles-mêmes précipité cette décision de fermeture en adoptant des comportements destructeurs à l'égard de la structure et de l'équipe éducative qui les accompagnait. Aucune d'entre-elles n'a été accueillie au sein des dispositifs Chamfray ou SHED.

Au cours de cette même période d'été, la direction générale a annoncé à l'ensemble des salariés de Chamfray qu'à la demande de la DPPE, un transfert d'agrément vers un autre opérateur devrait s'opérer d'ici au 31 décembre 2023.

Quand au SHED, la Sauvegarde 69 s'est positionnée pour le maintien de cette activité au sein de l'association et son intégration à un autre service.

Au 31 décembre 2023, seuls le foyer Chamfray et le service SHED proposaient un accompagnement éducatif aux jeunes accueillis. Les difficultés de fonctionnement se concentrent sur le foyer. En effet, malgré un tableau des effectifs théoriques de 8 éducateurs spécialisés, aucun professionnel ne possédant cette formation et ce diplôme n'intervient dans l'établissement. Ce dernier doit faire massivement appel à l'intérim, ce qui contribue à creuser le déficit budgétaire déjà important avec la logique de financement au prix de journée et les absences récurrentes des jeunes filles. Le SHED n'entre pas dans cette problématique pour des raisons de population accompagnée plus autonome et de stabilité de l'équipe réduite à 2 éducateurs et un petit temps de psychologue.

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // // //

Nombre jours d'ouverture par an : 365 jours d'ouverture

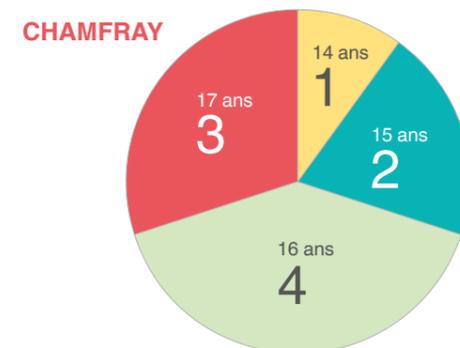
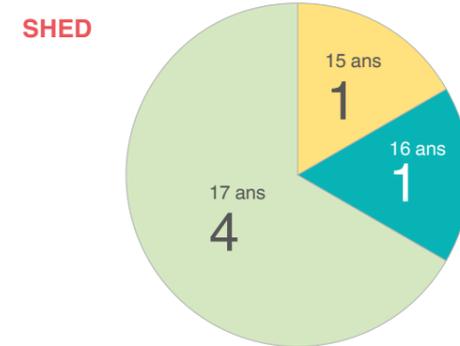
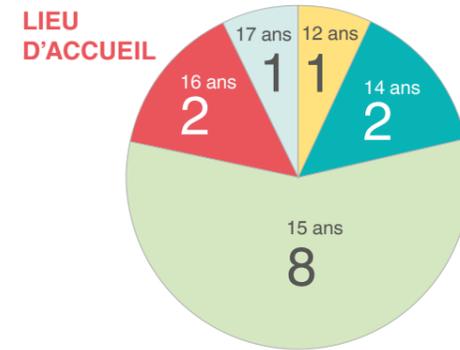
L.A.	Nombre de jours	
	2022	2023
Demandé	2008	2008
Réalisé	1736	639
Ecart	-272	-1369

SHED	Nombre de jours	
	2022	2023
Demandé	2774	2774
Réalisé	2509	2796
Ecart	-265	+22

CHAMFRAY	Nombre de jours	
	2022	2023
Demandé	6242	6242
Réalisé	4370	5223
Ecart	-1872	-1019

B) PUBLIC ACCUEILLI // // // // //

Age à l'admission



Une jeune fille de 12 ans avait été accueillie en urgence sur le Lieu d'Accueil par dérogation pour une durée de 3 semaines.

C) TYPES D'ADMISSION // // // // //

En 2023	LA	SHED	CHAMFRAY
Urgence / Immédiat	9	0	0
Rapide	5	0	0
Transit	0	0	0
Pérenne	0	6	10

D) DURÉE DE SÉJOUR // // // // //

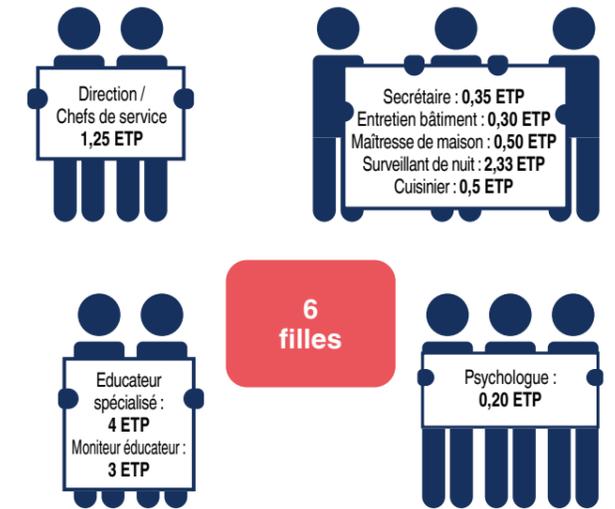
En 2023	LA	SHED	CHAMFRAY
< 1 mois	7	1	0
1 < mois < 3	5	0	2
3 < mois < 6	2	1	4
6 < mois < 9	0	3	1
> 9 mois	0	1	3

E) ORIENTATION À LA SORTIE // // // // //

En 2023	LA	SHED	CHAMFRAY
Foyers du Rhône	4	1	2
FAE CHAMFRAY	3	0	5
Famille	4	0	2
SHED	0	5	0
IDEF	2	0	0
Hôtel / appartement CJM	0	0	0
Inconnue	0	0	0
Fugues	0	0	1
Autres (prison, rue, foyers hors département...)	1	0	0

Personnel : Lieu d'Accueil

A) ORGANIGRAMME // // // // //



B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // // //

	CDD	CDI	Stagiaire
Entrées			
Remplacement	7	1	
Surcroît d'activité	5		
Sorties	7	1	1

C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	DSB DEES	1

THÉMATIQUE 3. MISE EN PLACE D'UNE ORGANISATION EFFICIENTE // // // // //

Points saillants :

- Mise en place d'un plan de formation transversal ;
- Augmentation du nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation ;
- Mise en place de nouveaux logiciels : Blue Kangoo, N2F, Yooz, SIRH (Nibelis), DUI IMAGO ;
- Coopération entre les établissements sous CPOM ;
- Réhabilitation de certains bâtiments, création de nouveaux espaces ;

Marges de progression :

- 1 plan d'action RH et de qualité de vie au travail
 - Définir le périmètre RH, la DG et les établissements
 - Description du processus RH ;
- Diagnostic du patrimoine immobilier ;
- Préparer sur la fin du CPOM un plan d'investissement spécifique portant sur les différents projets immobiliers.

THÉMATIQUE 4. INSCRIPTION DES ESMS DANS LA DYNAMIQUE TERRITORIALE // // // //

Points saillants :

- Développement des collaborations avec le secteur soin (CRA, Ecocare, Pôle Adis, équipes mobiles de psychiatrie...);
- Signature de convention avec ces services ;
- Développement de pôles de compétences à la Sauvegarde, notamment sur l'autisme ;
- Réflexion sur la continuité de parcours, mobilisation de partenaires, participation à des pôles ressources notamment avec l'Education Nationale ;
- Groupes de réflexion inter-partenaires.

Marges de progression :

- Rendre lisible et opérationnel le recensement de l'ensemble des conventions signées ;
- Réseau de partenaires à identifier ;
- Préparer sur la fin du CPOM un plan d'investissement spécifique portant sur les différents projets immobiliers.

Les établissements : réalisations 2023 et éléments nouveaux non contractualisés

DIME LA CERISAIE // // // // //

- Présentation auprès de financeurs d'un projet de redéploiement de places avec abaissement de places d'internat au profit de places en accueil de jour
- Plan de formation sur 3 ans sur l'autisme
- Création de l'Unité d'Enseignement Externalisée à l'école primaire de Bessenay
- Formations sur l'approche structurée.



DITEP LES MOINEAUX // // // // //

- Réponse à l'appel à projet culture et santé
- Réorganisation des unités d'enseignements avec présence éducative sur les temps des matières fondamentales.
- Formation sur les troubles DYS et TDAH
- Formation sur les habilités sociales
- Réalisation d'une analyse institutionnelle
- Refondation du DUERP.



DITEP LA MAISON DES ENFANTS // // //

- Mise en œuvre de la référence de parcours
- Développement des missions « Appui, Ressources » / EN
- Développement des actions transversales MDE/SITEPP/SESSAD E. GOUNOT
- Mise en place d'un référent qualité
- Formation croisée Ecole Inclusive
- Formations collectives MDE/SITEPP/SESSAD E. GOUNOT Snoezelen et développement affectif et sexuel des Enfants et Adolescents





DITEP La Maison des Enfants



L'ANNÉE 2023 A PERMIS DE CONSOLIDER L'ORGANISATION EN DISPOSITIF INTÉGRÉ :

- **La référence de parcours**, assurée par un 1,5 ETP d'assistante de service sociale sur le Pôle Enfants fait maintenant partie intégrante du fonctionnement de l'établissement. Cela permet une meilleure fluidité du parcours ainsi qu'un meilleur lien avec l'ensemble des partenaires. Malgré la plus-value constatée de cette mise en place, il serait nécessaire de l'étendre à tous les enfants/ adolescents accompagnés au DITEP, pour garantir pleinement la permanence du lien avec la famille et la continuité du projet. ;
- **Le Pôle Adolescent** assure des accompagnements différenciés et évolutifs. L'ensemble des modalités du DITEP y est maintenant représenté (accueil de jour, hébergement, SESSAD). Ainsi, les adolescents pouvant bénéficier dans leur parcours d'un accompagnement en SESSAD restent avec les mêmes référents, plutôt que de changer en intégrant le service SESSAD. Le fonctionnement en petit groupe, dans un lieu contenant, avec une équipe bien repérée favorise cette souplesse d'adaptation.



En 2023, nous avons également développé **les missions « pôle ressource »**, que ce soit à travers des réunions avec les enseignants de l'Éducation Nationale, mais aussi lors d'interventions auprès d'équipes enseignantes en difficulté dans la gestion de jeunes avec troubles du comportement.

Cette année a été l'occasion de remettre en place **les temps forts qui rythment l'année**. L'équipe éducative a notamment organisé le carnaval en mars, une course aux œufs en avril, la fête de l'été en juin, des olympiades en juillet, une après-midi déguisée et dansante pour halloween en novembre, la fête de l'hiver en décembre et bien entendu la fête de Noël. Une **commission des fêtes** s'est mise en place afin de pouvoir coordonner tous ces temps.

Dans ce cadre, **l'anniversaire des 80 ans de la Sauvegarde 69 et de la Maison des Enfants** a été l'occasion de faire connaître

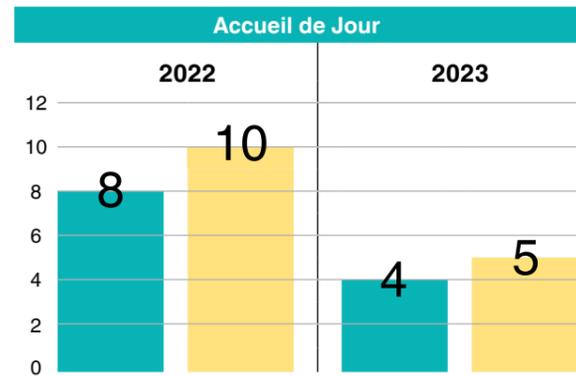
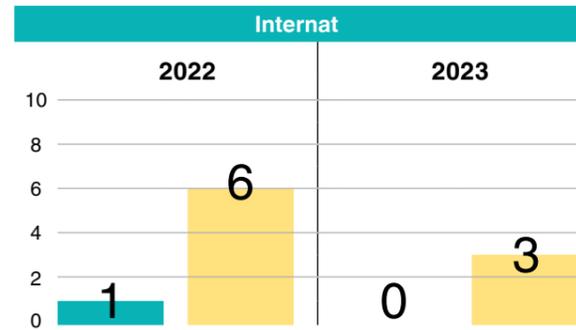
l'histoire de l'établissement, grâce à un travail de recherche mené par un éducateur, avec le concours du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée et de l'Action Sociale (CNAHES) ; Les archives de la Ville d'Oullins (pour l'histoire du Cheval, et les plans anciens de la MDE) ; L'association "Pour l'histoire d'Oullins" ; Divers anciens salariés de la MDE.



CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS	2	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'appui pour engager la participation collective des parents à la vie de l'établissement. • Temps d'échange sur les projets en cours • Intervention de professionnels sur des thématiques particulières. • Temps d'expression pour les enfants et adolescents. • Une nouvelle élection de représentants du CVS a eu lieu en avril 2023
Commissions de liaison	2	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les administrateurs, connaissance plus précise des projets de l'établissement (actions engagées, enjeux) • Favorise les échanges entre les administrateurs et l'établissement, le développement de l'appartenance associative.

C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // // //



■ Nombre d'entrées ■ Nombre de sorties

Changement des modalités d'accompagnement en 2023					
Accueil de jour → Internat	Accueil de jour → SESSAD	SESSAD → Accueil de jour	SESSAD → Internat	Internat → Accueil de jour	Internat → SESSAD
4	2	6	2	3	0

Entrées :

4 en accueil de jour et 8 en SESSAD

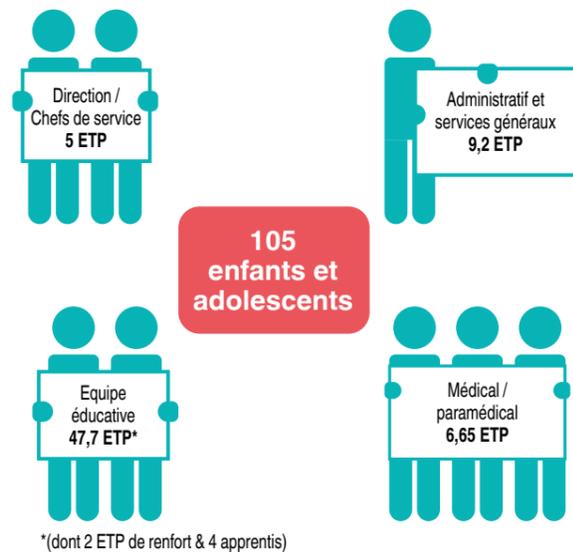
Sorties :

13 sorties en 2023

Ce choix a été motivé par le nombre important de situations complexes d'enfants ayant de graves troubles du comportement et nécessitant de ce fait, un accompagnement renforcé (fréquemment « 1 pour 1 »).

Personnel

A) ORGANIGRAMME // // // // //



B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage	Stagiaires
Entrées	Remplacement	35	3	
	Création de poste		2	
	Surcroit d'activité	13		2
	Mobilité interne		2	
Sorties	Démission		3	
	Fin de contrat	46		2
	Retraite		1	
	Mobilité interne			
	autre		3	

- Le poste de médecin Psychiatre du pole adolescents est toujours vacant (0,10 ETP) et un médecin psychiatre a démissionné en 2023 (0,32).
- Le recrutement d'un médecin psychiatre à 0,4 ETP est en cours de finalisation (mai 2024)
- En 2023, nous avons accueilli 1 éducateur spécialisé et une infirmière (0,9 ETP) au titre de la mobilité interne (reclassement personnel PLEIADES)
- En tant que site qualifiant, nous accueillons actuellement 4 éducateurs (trices) en formation en contrat d'apprentissage, encadrés (ées) par des tuteurs/tutrices formés(ées)
- Une éducatrice a démissionné pour débiter un processus de formation d'infirmière
- Le fonctionnement en dispositif ITEP contraint l'organisation de l'établissement à une constante adaptation aux besoins des enfants.
- L'accompagnement des enfants en situation complexe, ayant de graves troubles du comportement nécessite de mobiliser des ressources importantes en personnel (fréquemment « 1 pour 1 »)
- Suite à la mise en place de la référence de parcours, nous avons redéployé 1,5 ETP d'assistante sociale sur le pôle enfants. Pour couvrir les besoins de suivi social sur les Pôles ADOS et SESSAD nous avons créé un 0,70 ETP d'assistante sociale.
- Dans le cadre de l'organisation en direction commune avec les établissements SITEPP et SESSAD GOUNOT nous avons :
 - Recruté un ouvrier pour l'entretien technique des 3 structures
 - Renforcé l'accompagnement social par un 0,3 ETP d'assistante sociale (commune aux établissements).

C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	DEES (2 contrats d'apprentissage)	2
	Référents de parcours	2
Développement compétences	Formation secourisme	6
	Formation croisée pour école inclusive	6
	Journées de l'AIRE	3
	Journées nationale école inclusive	5
	Bureautique	1
	Formation snoezelen	10
Formations collectives	Développement affectif et sexuel des enfants et adolescents	20
	Soutien à la parentalité	7
	Prévention et gestion des situations de violence	4

Les formations collectives sont mutualisées à deux niveaux :

- d'une part au niveau de la direction commune des 3 établissements (MDE + GOUNOT + SITEPP)
- D'autre part, au niveau associatif : la dynamique associative ayant permis d'organiser des formations collectives transversales en 2023.

Ces mutualisations se sont traduites sur le terrain par des coopérations entre professionnels des différents établissements.

Démarche qualité, amélioration continue

RÉFÉRENT QUALITÉ // // // // //

Missions définies par le Service qualité de l'association :

- Être l'interlocuteur privilégié sur l'établissement et / ou le service du Service qualité ;
- Participer à l'analyse des accidents de travail de l'établissement et/ou du service (et des autres) ;

La découverte de l'Opéra de Lyon

- Visite guidée de l'Opéra de Lyon avec un groupe de jeunes (coupole, salles de répétition, costumes...) ; visite très appréciée par les jeunes qui ont été très impressionnés par le bâtiment et les professionnels qui y travaillent.
- Dans le cadre d'un travail autour de l'accès à la culture, des rencontres sont prévues en 2024 autour de pièces de théâtre (enfants, parents, professionnels).

Les ateliers parents / enfants autour de la cuisine

- 4 ateliers parents / enfants dans une cuisine pédagogique adaptée sur des thèmes pensés en amont en fonction des observations des professionnels.
- Ces temps d'échange et de coopération entre les jeunes et leurs parents sont très appréciés. Ils repartent avec un support édité par la professionnelle intervenante (nutritionniste-diététicienne) qui permet de garder une trace de ce temps et de reproduire les recettes à la maison.

La mise en place d'accompagnement en « SESSAD renforcé » en lien avec d'autres structures :

- 1 jeune avec le SITEPP
- 1 jeune avec le DITEP de Givors (convention)
- 2 jeunes avec la MDE

B) LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS // // // // //

Les partenariats sont développés de façon active sur le territoire : **Education Nationale** (participation aux Pôles Ressources Vénissieux/ St Fons), Groupes de travail du territoire (CLSM, PEDT, CCAS), Conventions avec les praticiens libéraux (orthophonistes).

Une participation soutenue aux commissions locales institutionnelles en matière de scolarisation, santé et soutien à la parentalité dans ce quartier très sensible est un des axes de travail essentiel du service.

> Dans le cadre de la convention avec le Conseil Local de Santé Mentale (CLMS) Vénissieux/ Saint Fons :

- Participation à la Commission « Enfance, Soins et Parentalité »
- Participation à la Commission « Soins et Accompagnement » (Médecin référent du SESSAD)

> Développement des actions de sensibilisation sur les troubles du comportement :

Dans ce cadre, participation à une action de sensibilisation sur les troubles du comportement à destination des professionnels des centres de loisir.

C) DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE COORDONNÉE MDE-SITEPP-SESSAD E. GOUNOT // // //

Cette année a vu se développer les actions transversales entre MDE/SITEPP/SESSAD E. GOUNOT :

- Temps de réflexion sur les pratiques partagées (groupe de travail sur la gestion des situations de violence et des comportements problèmes)
- Harmonisation des procédures (procédure d'admission)
- Parcours favorisé : 2 enfants du SESSAD E. GOUNOT ont été intégrés à des médiations éducatives et cela a abouti pour l'un d'entre eux à une admission à l'accueil de jour.

Un temps d'échanges avec présentation du projet de direction commune, des établissements, ainsi que des activités et accompagnements proposés (9 juin 2023) a permis une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque établissement : Cette année a vu se développer les actions transversales entre MDE/SITEPP/SESSAD E. GOUNOT

- Projet Contes, création et vidéo (SITEPP)
- Exploration sensorielle & jardin sensoriel (MDE)
- Rugby (SITEPP/GOUNOT)
- Animation Nature avec le SMIRIL : sorties parents/ enfants (GOUNOT)
- Atelier escalade (GOUNOT)
- Fonctionnement spécifique des villas adolescents : ateliers techniques, chantiers (MDE)
- Ateliers parents-enfants : escalade / cuisine (MDE)
- Café des parents (GOUNOT/SITEPP)



D) LA CAP/ L'EMAS // // // // //

La CAPE Saint-Fons

- 10 enfants accompagnés
- La CAPE est déployée dans deux écoles : Jules Vallès et Parmentier élémentaire.

Une troisième école bénéficiera de la CAPE en janvier 2024 : l'école Langevin-Jaurès.

Le turn-over sur le poste d'éducateur spécialisé de la CAPE s'est poursuivi en 2023, en raison d'un temps de travail trop restreint (0,20 ETP) ne facilitant pas l'implication. En l'absence du professionnel éducatif, la psychologue du dispositif a assuré l'accompagnement individuel de 4 enfants pour garantir une continuité de service.

En décembre 2023, l'augmentation du poste éducatif à temps plein a permis le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants, recrutement cohérent avec une forte demande des directeurs d'établissements scolaires pour des enfants scolarisés en maternelle.

La collaboration avec les RASED et le CMP a bien évolué.

La coopération avec la circonscription et le pôle ressource est fluide. La CAPE est bien identifiée. Elle n'assure pas de missions de sensibilisation en raison de l'intervention de l'EMAS sur le même territoire.

L'EMAS :

L'activité de l'EMAS est évaluée sur l'année scolaire.

L'EMAS a été saisies 35 fois depuis le mois de septembre 2023 mais son activité totale ne sera donc connue qu'en juillet 2024.

Ses interventions se sont réparties comme suit :

- Situations complexes d'élèves
- Sensibilisations Professeurs des Ecoles + AESH
- Accompagnement des animateurs du périscolaire de Saint-Fons (sensibilisations)
- Accompagnement des animateurs du centre de loisirs Atout jeunes (analyse de situations)
- Participation à la mission PACTE : appui à la prise en charge d'élèves à besoin particulier

Les 35 saisines sont toutes actives à ce jour.

La coopération avec l'IEN et le pôle ressource est très efficiente.

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // // //

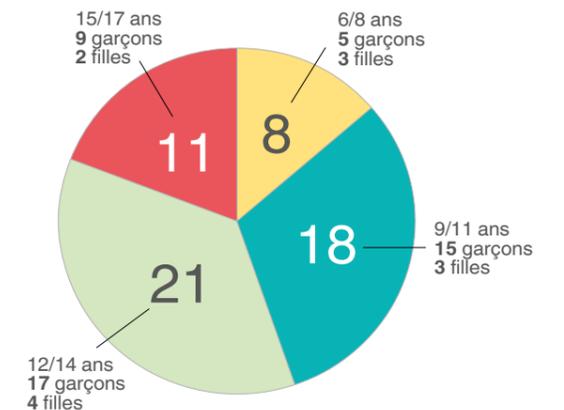
Nombre jours d'ouverture par an : 210

SESSAD	Externat	
	2022	2023
Demandé	11 340	11 340
Réalisé	9 513	7 183
Ecart	- 1 827	- 4 157

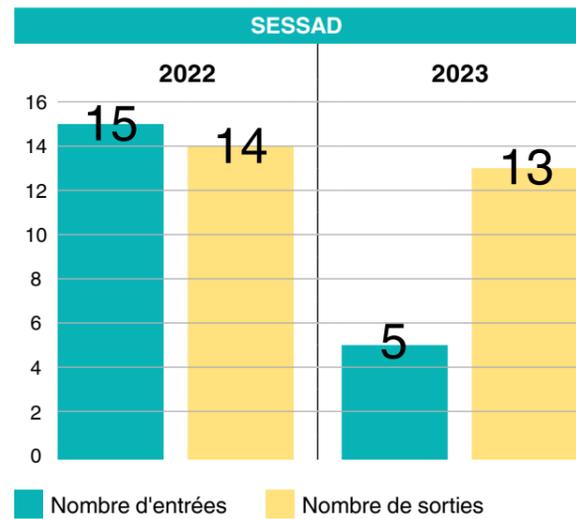
- Le déficit important de l'activité est la conséquence directe de vacances de poste récurrentes (démissions, difficulté de recrutement, environnement dégradé) ; pour exemple, depuis la rentrée scolaire 2023, deux postes d'éducateurs sont à pourvoir sur une équipe de 6 personnes.

B) PYRAMIDE DES ÂGES // // // // //

55 enfants et adolescents de 3 à 20 ans



C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // // //



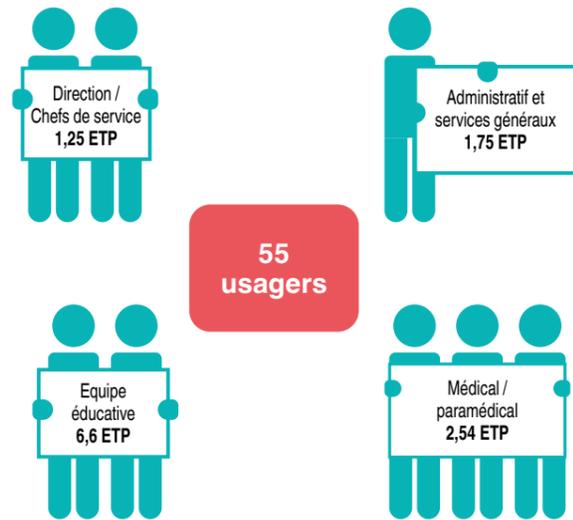
- Analyse des écarts
- Mouvement interne entre les modalités de prise en charge à l'intérieur d'un même établissement

SORTIES / ORIENTATIONS :

- 5 d'entre eux ont été orientés vers un ITEP
- 1 usager a été orienté en IME
- 1 usager est sorti suite à un déménagement
- 1 sortie à la demande de la famille
- 5 usagers sortis de l'établissement sans accompagnement spécifique

Personnel

A) ORGANIGRAMME // // // // //



B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage
Entrées Remplacement	4	1	
Démission		2	1
Sorties Fin de contrat	2		
autre		2	

- 2 éducatrices ont démissionné à la rentrée scolaire 2023 et les postes sont toujours à pourvoir.

C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	DEES (contrat d'apprentissage)	1
Développement compétences	Journées nationale école inclusive	1
	Formation à la communication bienveillante	12
	Soutien à la parentalité	4
Formations collectives	Formation gestion de la violence	3
	Développement affectif et sexuel des enfants et adolescents	1

Démarche qualité, amélioration continue

Une première auto évaluation a été effectuée avec le soutien du service qualité du siège en vue de préparer l'évaluation prévue dans le cadre du nouveau référentiel de la HAS.

Perspectives 2024

- Lancement de la réactualisation du projet d'établissement
- Projet petite enfance
- Constitution d'un vivier de ressources (professionnels Sauvegarde69) pouvant intervenir dans le cadre des actions de l'EMAS
- Structurer le projet de décloisonnement coordonné MDE / SITEPP / SESSAD E. GOUNOT :
 - Meilleure capacité et lisibilité de l'intervention sur le territoire (redéfinition de la carte territoriale et des zones d'intervention)
 - Organisation et pratiques partagées / Renforcement des cohésions d'équipe
 - Harmonisation des fonctionnements SESSAD
 - Développement des missions ressources et des coopérations inclusives.

A) DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMARCHE QUALITÉ // // // // //

L'Évaluation HAS sera mises en œuvre au cours du premier semestre 2024.

L'évaluation recouvre 4 axes prioritaires : respect des droits, pouvoir d'agir, approche inclusive des accompagnements, réflexion éthique des professionnels.

Mise en place du Dossier Unique Informatisé

L'année 2024 sera consacrée à la mise en place avec les professionnels du dossier informatisé (formations et mise en œuvre). Cet outil devrait permettre :

- un meilleur suivi et partage des informations (formalisation et circulation)
- une plus-value pour la construction et un suivi le projet personnalisé

B) BILAN CPOM // // // // //

L'année 2024 sera l'année de présentation du bilan CPOM à l'ARS et de la préparation du prochain CPOM 2025/2029.

PERSPECTIVES À VENIR DÉFINIES DANS LE CADRE DU BILAN CPOM

- Investir des locaux adaptés
- Poursuivre et développer les actions pour favoriser la participation des familles. Mise en place du CVS
- Favoriser le lien social et l'ouverture du service : médiations avec des intervenants extérieurs ; privilégier les structures de droit commun (centres de loisirs...)
- Développer les missions d'appui / ressource des professionnels à destination des partenaires (EN notamment)
- Construire et mettre en œuvre le Projet Petite Enfance
- Un projet de direction commune MDE / SESSAD E. GOUNOT/SITEPP est en construction depuis 2023 :
 - définir les axes d'accompagnement prioritaires sur le territoire
 - décloisonner certaines activités des établissements pour permettre une coordination des actions, une diversification de l'offre de service
 - élaborer le projet d'établissement et de service.
 - harmoniser les procédures de fonctionnement.

SITEPP de Saint Priest



POUR LE SITEPP, L'ANNÉE 2023 SE CARACTÉRISE PAR :

- une équipe récemment consolidée
- la poursuite des **inclusions scolaires**
- la préparation du **projet salle Snoezelen**
- **des rencontres inter services entre MDE /SITEPP / SESSAD** qui permettent une meilleure connaissance des professionnels et un échange de pratiques.

CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS : carence	0	Partiellement compensé : par le « Café des parents ». Ce groupe de parole peut être un point d'appui pour les professionnels dans l'accompagnement.
Commissions de liaison	0	

CPOM Pôle médico-social enfants

Le COPIL du CPOM médico-social a poursuivi cette année ses temps de travail avec l'élaboration du bilan mi-parcours :

- Suivi de l'activité 2020, 2021 et 2022 des ESMS de la Sauvegarde 69 ;
- Point d'étape quant à la réalisation des fiches actions contractualisées dans le cadre du CPOM 2020-2024 ;

L'année 2024 sera consacrée au bilan final du CPOM et à la préparation du nouveau CPOM 2025-2029.

L'ITEP
6-12 ans
10 places

Le SESSAD
3-20 ans
46 places

**La CAP -
Cellule
d'Accompagnement
Pluridisciplinaire**

DITEP LES MOINEAUX



En 2023 le DITEP Les Moineaux a poursuivi sa transformation en axant ses actions toujours au cœur du parcours de l'enfant mais également sur son organisation avec la refondation du DUERP par unités de travail, l'actualisation de la fiche entreprise, la mise en place de l'annualisation des professionnels des services généraux et les premières formations dédiées à la mise en place du DUI avec le logiciel IMAGO.

L'année 2023 a également été la première année « pleine » de mise en route effective de notre nouveau logiciel de gestion du temps « Octime » permettant une meilleure visibilité des emplois du temps et temps de travail et de congés des équipes. L'informatisation et la modernisation de nos outils de travail sont donc lancées permettant une meilleure efficacité de nos activités. Cette « transformation numérique » se poursuivra sur 2024 avec la mise en place du DUI et le développement du

logiciel qualité et de signalement des événements indésirables. Parallèlement, l'établissement a poursuivi son engagement dans le dispositif avec une montée en puissance de son activité ambulatoire, désormais à 95% de son effectif et les aménagements nécessaires de changement de modalités à chaque fois que possible et nécessaire. Enfin, nous avons engagé un projet culturel et artistique autour d'un atelier fresque afin de préparer l'établissement à s'engager sur 2024 dans l'appel à projet culture et santé.

Grâce à la présence de notre contrat d'apprentissage, nous avons pu relancer cette année notre équipe de foot avec un entraînement par semaine et des tournois locaux avec les clubs du secteur. En conclusion, si la fin de l'année a été plus rude en termes de ressources humaines avec toujours des difficultés de recrutement, de nouveaux et beaux projets ont pu voir le jour et permettront au DITEP Les Moineaux de s'engager sur la voie inclusive !

CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS	3	Nous avons pu réunir le CVS trois fois cette année à chaque fin de trimestre. Les différents projets de l'année ont été évoqués, ainsi que les projets de camps d'été. A noter, une nouvelle élection en fin d'année a été menée avec des nouveaux représentants de parents et d'enfants.
Commissions de liaison	1	Une seule commission de liaison a été réalisée cette année le 06 juin, la seconde ayant été annulée pour des contraintes de calendrier. Cette commission a permis de revenir sur le rapport d'activité 2022 avec les administrateurs, de réaliser un point financier et d'activité à date et de présenter les projets à venir.

CPOM Pôle médico-social enfants

- Le pôle médico-social a poursuivi cette année ses rencontres dans le cadre notamment du bilan mi-parcours du CPOM et de la mise en place de la démarche qualité.
- L'année 2024 sera consacrée au bilan CPOM et un travail collectif et coordonné autour du nouveau CPOM 2025-2029.

Faits marquants de l'année, bilan

A) ANALYSE INSTITUTIONNELLE // // // //

Engagée sur la fin de l'année 2022, nous avons finalisé cette année notre analyse institutionnelle avec l'intervention de deux professionnels extérieurs. Au cours de ces 8 rencontres, dont 5 sur l'année 2023, nous avons pu collectivement redéfinir les cadres thérapeutiques et éducatifs de l'établissement, la place et le rôle de chacun et ainsi poser les bases de notre futur projet d'établissement. Riches en échange et parfois en confrontation, cette démarche a permis de mettre à plat non seulement l'histoire complexe de l'établissement mais aussi les liens interprofessionnels entre les différents pôles. Ces rencontres ont permis également d'expérimenter les ressentis et parfois les ressentiments qui peuvent se nouer entre les professionnels ou entre les professionnels et les enfants accueillis. Un beau et long travail qui servira donc de base à la rénovation de notre projet d'établissement prévu sur 2024.



B) FORMATIONS DUI ET SERAFIN PH // // // //

Après un long processus de cahier des charges et de rencontres dans le cadre strict du programme numérique en santé, le DITEP Les Moineaux a engagé sur la fin de l'année 2023 les sessions de formation à la mise en place du nouveau logiciel de DUI. Le logiciel IMAGO est donc opérationnel sur l'établissement avec une reprise des données et l'intégration des éléments du dossier administratif de l'enfant. L'année 2024 sera donc en partie consacrée à la prise en main de ce nouvel outil par l'ensemble des professionnels. En effet, que ce soit pour les coordonnées des parents, la partie médicale, éducative ou pédagogique, l'ensemble des informations relatives au parcours et à l'accom-

plissement de l'enfant seront désormais intégrées et consultables (en fonction de son profil) sur le logiciel. Le déploiement sera poursuivi sur 2024 avec intégration des données médicales, intégration des profils RPPS+ et la mise en place de la messagerie sécurisée en santé.

L'occasion de rénover notre processus du PPA en intégrant les grilles de besoins et de prestations de SERAFIN PH. Cette démarche nécessitera une certaine acculturation des équipes afin de se familiariser au nouveau vocabulaire.

C) PROJET GRAPH' SUR LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT // // // //

Le DITEP Les Moineaux a accueilli cette année dans ses murs au printemps dernier un artiste de « L'Atelier La Coulure » venu soutenir le projet artistique de l'établissement. Chaque classe a pu participer à la réalisation d'un tableau en choisissant sa thématique et en réalisant avec l'aide de l'artiste un tableau lors d'ateliers extérieurs. Une belle réussite où les enfants ont pu exprimer leur créativité mais aussi mettre en forme et en dessins leur représentation de l'établissement. Les œuvres réalisées ont ensuite été intégrées sous le préau de la cour de l'Unité d'Enseignement. Ce projet a permis de lancer l'établissement sur un véritable projet culturel et artistique avec l'intention de candidater à l'appel à projet culture et santé sur 2024.



Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // //

Nombre jours d'ouverture par an : 206

	Accueil Nuit	Accueil Jour	Accueil Ambulatoire	Total
Agréments	27 enfants	15 enfants	36 enfants	78
31/12/2023	20 enfants	22 enfants	34 enfants	75
Ecart	-7	+7	-3	-3

IME / ITEP	Internat		Semi-Internat	
	2022	2023	2022	2023
Prévisionnel / annexe 4	4 957	3 672	2 714	4 040
Réalisé	3 290	3 100	3 859	4 396
Ecart	-1 667	- 572	+ 1 145	+ 356
Ecart %	-34	-15,6	+42	+8,8

SAAI / SESSAD	Nombre d'actes	
	2022	2023
Demandé	2 995	4 523
Réalisé	4 026	5 501
Ecart	+ 1 211	+ 978
Ecart %	+40	+21,6

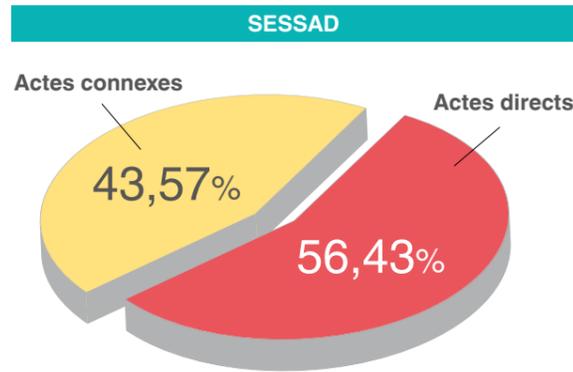
Synthèse du Dispositif

	Demandé	Réalisé	Ecart
Internat	3 672	3 100	- 572
Externat	4 040	4 396	+ 356
Sous total	7 712	7 496	- 216 (-2,8%)
Ambulatoire	4 523	5 501	+ 978
TOTAL	12 235	12 997	+762 (+6,2%)

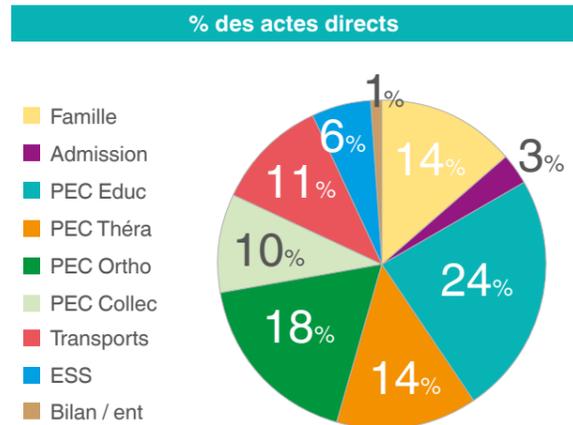
Nous constatons une activité régulière et qui montre le dynamisme de la logique de dispositif. En effet si nous constatons (chaque année) une baisse de l'activité de nuit, notamment liée à la mise en place du séquentiel comme principe de l'accueil de nuit, cette activité est compensée par l'accueil de jour (+8,8%) et par l'activité ambulatoire (+21,6%). Sur l'ensemble du dispositif nous constatons donc une activité en hausse de 6% par rapport au prévisionnel. Nous retrouvons cette proportion dans le cadre de l'expérimentation à l'initiative de l'Aire à laquelle participe notre établissement dans le cadre d'un comptage d'activité par « unités d'œuvre » (+5,4%). Ce comptage par « unités d'œuvre » permet de conserver la logique de dispositif et de parcours et d'intégrer en fonction, l'accueil de l'enfant ou du jeune, à la semaine. Il permet également de valoriser les missions d'appui ressources réalisées sur le territoire et les cas complexes.

Tableau Trimestre 4 de l'expérimentation Aire-CREAI en unité d'œuvre – Ditep Les Moineaux

2 oct.	9 oct.	16 oct.	23 oct.	30 oct.	6 nov.	13 nov.	20 nov.	27 nov.	4 déc.	11 déc.	18 déc.	25 déc.
S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
134	136	136	124	0	136	136	136	134	136	133	136	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52
134	136	137	124	0	136	136	136	134	136	133	136	0
2	4	5	45	0	4	4	4	2	4	1	4	0
2	5	10	55	55	58	62	66	68	71	72	76	76

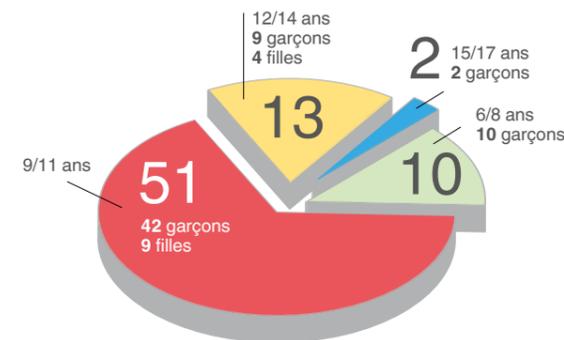


• L'accompagnement par le service ambulatoire est en constante progression depuis le début du CPOM avec cette année 12 nouveaux suivis pour 3 sorties et un accompagnement « mixte » d'un enfant scolarisé sur l'UEE de Miribel et accompagné par le service ambulatoire du DITEP.

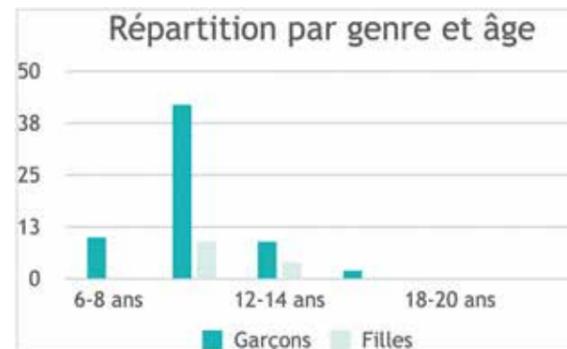
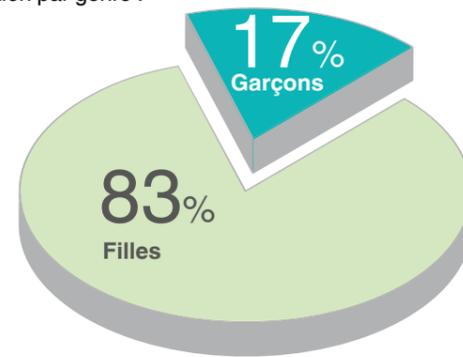


B) PYRAMIDE DES ÂGES // // // // //

Rappel des tranches d'âge de l'agrément :



Répartition par genre :



Nous restons dans la tranche d'âges de notre agrément et historique de l'établissement, avec un accueil de « petits ». A noter que les tranches d'âges les plus élevées sont présentes sur la modalité ambulatoire ainsi que la majorité des 17% de filles puisque sur la partie ITEP une seule fille est présente.

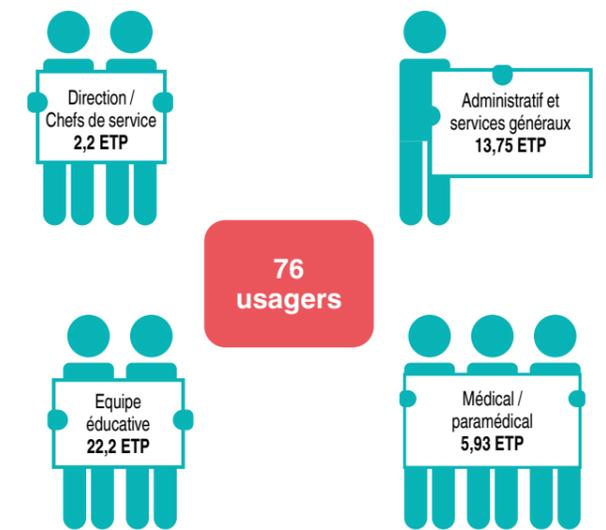
C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // //

	Internat		Semi-Internat		Ambulatoire	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Nombre d'entrées	6	3	6	4	9	12
Nombre de sorties	7	5	2	3	7	3
Nombre de stages	0	0	0	0	0	0

	Internat	Externat	Ambulatoire
Internat	0	4	0
Externat	3	0	1
Ambulatoire	0	1	0

Personnel

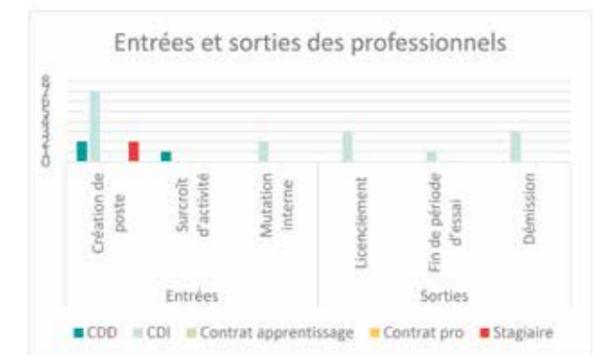
A) ORGANIGRAMME // // // // //



- S'il y a eu moins de flux (départ et arrivée) sur l'année 2023, nous constatons une forte progression des entrées sur la modalité ambulatoire (+55%). Sur la partie ITEP, l'établissement reste dans une dynamique de file active avec un renouvellement cette année à hauteur de 21,5%.
- Le Dispositif a été engagé, cette année 2023, sur 9 situations soit dans 12% des suivis, sans attendre nécessairement la rentrée de septembre avec des passages approuvés par les familles de l'accompagnement des enfants dans les différentes modalités proposées par l'établissement. Enfin, un enfant a bénéficié d'une scolarité adaptée dans notre UEE de Miribel tout avec un suivi ambulatoire après un long parcours en interne.

B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage	Contrat pro	Stagiaire
Entrées					
Création de poste	2	7			2
Surcroît d'activité	1				
Mutation interne		2			
Sorties					
Licenciement		3			
Fin de période d'essai		1			
Démission		3			





IME La Découverte



L'IME La Découverte a poursuivi son engagement autour des trois axes structurant son futur projet d'établissement : la communication structurée avec notamment la mise en place des tablettes numériques autisticiel ; le sensoriel (l'ensemble des professionnels a pu être formé aux pratiques snoezelen) et l'inclusion avec la mise en place sur l'Unité d'Enseignement et l'école élémentaire de la commune de Civrieux du projet inclusif « La Découverte en musique ».

Nous reviendrons en détails sur l'ensemble des faits marquants de l'année 2023. Parallèlement l'IME La Découverte a poursuivi sa transformation en axant ses actions toujours au cœur du parcours de l'enfant mais également sur son organisation avec la refondation du DUERP par unités de travail, l'actualisation de la fiche entreprise, la mise en place de l'annualisation des professionnels des services généraux et les

premières formations dédiées à la mise en place du DUI avec le logiciel IMAGO. L'année 2023 a également été la première année « pleine » de mise en route effective de notre nouveau logiciel de gestion du temps « Octime » permettant une meilleure visibilité des emplois du temps et temps de travail et de congés des équipes. L'informatisation et la

modernisation de nos outils de travail sont donc lancées permettant une meilleure efficacité de nos activités. Cette « transformation numérique » se poursuivra sur 2024 avec la mise en place du DUI et le développement du logiciel qualité et de signalement des événements indésirables.

CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS	3	Nous avons pu réunir le CVS trois fois cette année à chaque fin de trimestre. Les différents projets de l'année ont été évoqués, ainsi que les projets de camps d'été. A noter une nouvelle élection en fin d'année a été menée avec des nouveaux représentants de parents et d'enfants.
Commissions de liaison	1	Une seule commission de liaison a été réalisée cette année le 06 juin, la seconde ayant été annulée pour des contraintes de calendrier. Cette commission a permis de revenir sur le rapport d'activité 2022 avec les administrateurs, de réaliser un point financier et d'activité à date et de présenter les projets à venir.

CPOM Pôle médico-social enfants

- Le pôle médico-social a poursuivi cette année ses rencontres dans le cadre notamment du bilan mi-parcours du CPOM et de la mise en place de la démarche qualité.
- L'année 2024 sera consacrée au bilan CPOM et un travail collectif et coordonné autour du nouveau CPOM 2025-2029.

Faits marquants de l'année, bilan

A) DÉVELOPPEMENT DES TABLETTES NUMÉRIQUES // // // // //

Avec le soutien de l'ARS dans le cadre de l'attribution de Crédits Non Reconductibles, l'IME a pu poursuivre sur la voie de la communication structurée avec la mise en place de tablettes numériques. L'ensemble des personnels éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques ont été formés à l'utilisation de ces tablettes et à l'ensemble des applications. Des ateliers « tablettes » ont été déployés afin d'initier les enfants aux différents applications possibles allant du jeux ludiques (puzzle, suites logiques...) à la mise en place d'emploi du temps par pictogrammes ou le séquençage d'actions par vidéo. Un bel outil qui est également utilisé sur l'Unité d'Enseignement et qui permet aux enfants, au-delà d'exprimer un besoin fondamental, de pouvoir entrer dans la communication et l'échange. Nous souhaiterions pouvoir développer encore cet outil en permettant des « allers-retours » des tablettes en famille et en formant les parents à l'utilisation de cet outil.



B) FORMATION COLLECTIVE SNOEZELLEN ET TSA // // // // //

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre futur projet d'établissement et de son axe autour de la sensorialité, nous avons pu former les professionnels à l'utilisation de la salle sensorielle par des pratiques snoezelen et de relaxation. Des ateliers seront déployés sur 2024 afin d'augmenter les temps d'accompagnement autour de cette thématique. Si l'IME La Découverte dispose déjà d'une salle sensorielle, nous souhaitons acquérir des chariots sensoriels pour développer plus de séances éducatives et mieux apaiser les enfants qui développent dans cet espace toutes leurs particularités sensorielles. Parallèlement en partenariat avec nos collègues de l'IME La Cerisaie (que nous remercions),

certains professionnels ont pu participer à des formations collectives sur les spécificités TSA (comportement défi, troubles de l'oralité, les stratégies comportementales et environnementales, le repérage de la douleur...). Nous constatons une augmentation de ce type de public dans nos établissements qui nécessite de développer la formation continue de nos professionnels.

C) LE PROJET LA DÉCOUVERTE EN MUSIQUE // // // // //

C'est un véritable projet inclusif, en musique qui a été mis sur pied par l'enseignante de l'Unité d'Enseignement de l'IME en collaboration avec ses collègues enseignants de l'école publique de la Commune. Ce projet permettra aux enfants accueillis sur l'IME et aux élèves de trois classes de l'école de se découvrir les uns les autres à travers la musique : découverte des rythmes, des mouvements du corps et de l'écoute.



L'intervention d'un artiste : Denis Spriet construira des séances musicales (accordéon), permettra un véritable travail de traduction en musique des émotions soutenu par des ateliers de constructions d'instruments (mobiles, murs sonores, lutherie sauvage...) et permettra de produire des sons et d'enregistrer à une fin de représentation d'ambiances sonores.



Les ateliers se dérouleront tout au long de l'année scolaire 2023-2024, les jeudis sur l'IME ou sur l'école du village et seront séquençés en 5 périodes dans l'année. Cette exposition permettra d'ouvrir les portes de l'IME aux parents de l'école Victor Hugo.

Il est à noter que ce projet a fait l'objet d'un avis très favorable et d'un soutien financier à hauteur de 50% dans le cadre de l'appel à projet EAC-DAAC de l'Académie de Lyon. Par ailleurs, afin de compléter le

financement, une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre du plan d'aide aux projets culturels des publics les plus vulnérables.

D) FORMATION DUI ET SERAFIN PH // // // // //

Après un long processus de cahier des charges et de rencontre dans le cadre strict du programme numérique en santé, le DITEP Les Moineaux a engagé, sur la fin de l'année 2023, les sessions de formation à la mise en place du nouveau logiciel de DUI. Le logiciel IMAGO est donc opérationnel sur l'établissement avec une reprise des données et l'intégration des éléments du dossier administratif de l'enfant. L'année 2024 sera donc en partie consacrée à la prise en main de ce nouvel outil par l'ensemble des professionnels. En effet, que ce soit pour les coordonnées des parents, la partie médicale, éducative ou pédagogique, l'ensemble des informations relatives au parcours et à l'accompagnement de l'enfant seront désormais intégrées et consultables (en fonction de son profil) sur le logiciel. Le déploiement sera poursuivi sur 2024 avec intégration des données médicales, intégration des profils RPPS+ et la mise en place de la messagerie sécurisée en santé.

L'occasion de rénover notre processus du PPA en intégrant les grilles de besoins et de prestations de SERAFIN PH. Cette démarche nécessitera une certaine acculturation des équipes afin de se familiariser au nouveau vocabulaire.

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // // //

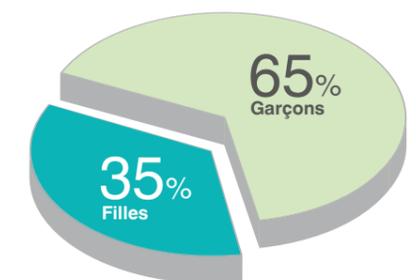
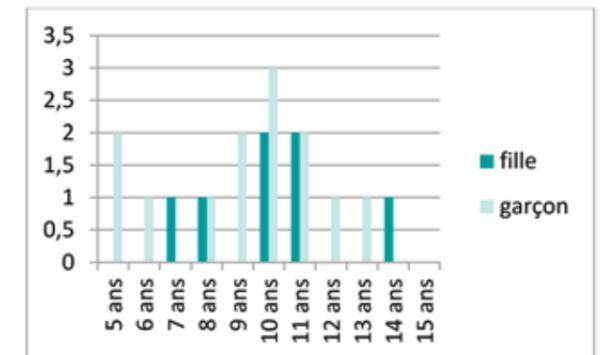
Nombre jours d'ouverture par an : 205

IME	Internat		Semi-Internat	
	Nombre de jours			
	2022	2023	2022	2023
Demandé			3 690	3 690
Réalisé			3 532	3 578
Ecart			- 158	- 112
Ecart %			- 4,3%	- 3%

- Nous constatons une activité qui reste conforme à notre prévisionnel, avec un léger déficit de 3% cette année, principalement lié à un décalage d'admission lors d'une sortie définitive et d'une hospitalisation longue d'un enfant (23 jours au total sur l'année expliquant 20% de l'écart).

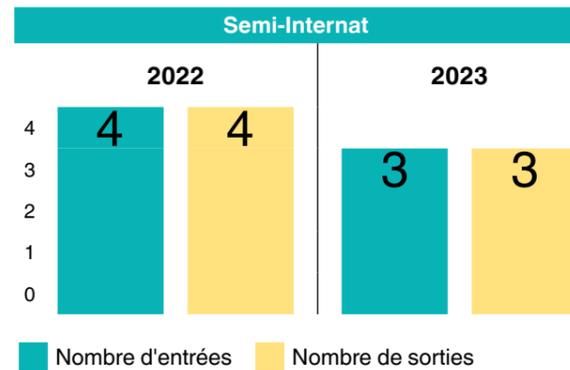
B) PYRAMIDE DES ÂGES // // // // //

Rappel des tranches d'âge de l'agrément : - de 13 ans.



- Nous restons dans le cadre de notre agrément et de la spécificité de notre établissement avec un accueil de petits dès 5 ans et une fin d'accompagnement vers 13 ans. Nous constatons chaque années les difficultés de trouver des places pour nos « grands » dans les IME partenaires nécessitant parfois soit un maintien, voire parfois une rupture de parcours et cela malgré la mobilisation de nos professionnels et des familles.

C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // // //



- Avec une entrée en moins que l'année dernière, l'IME La Découverte reste dans une dynamique de file active avec 20% de flux entre les entrants et sortants par rapport à notre effectif.

B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage
Entrées			
Création de poste		1	
Surcroît d'activité	2		
Sorties			
	1	1	1

- Peu de mouvement sur cette année 2023, à noter cependant la fin de notre contrat d'apprentissage et l'arrivée en renfort d'un personnel éducatif dans le cadre d'un soutien de l'ARS sous la forme de Crédits Non Reconductibles (CNR) pour le maintien d'une situation complexe sur l'IME.

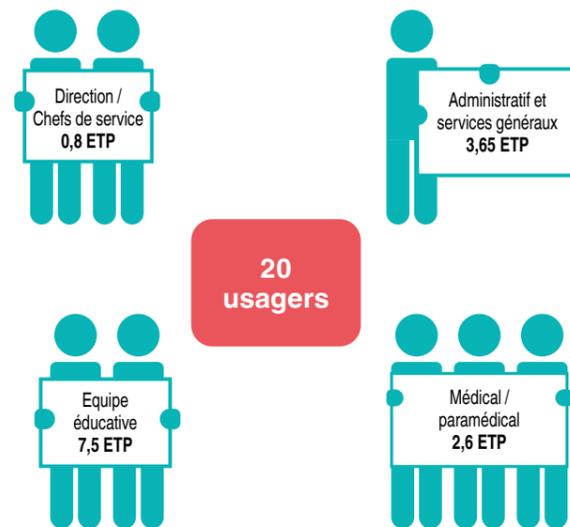
C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	Suite formation Educateur Spécialisé (apprentissage)	1
Développement compétences	La prise en charge du psychotraumatisme	1
	D1 Autisme	1
	Formation collective TSA (trouble de l'oralité, comportements défis, gestion de la douleur...)	2
Formations collectives	Tablette auticiel	14
	Snoezelen	12

- Cette année encore, l'IME La Découverte a réalisé un effort important en termes de formation avec en ligne de mire son futur projet d'établissement et ses lignes stratégiques, autour de l'accompagnement des TSA, de la sensorialité et de la communication avec la mise à disposition des tablettes auticiel.

Personnel

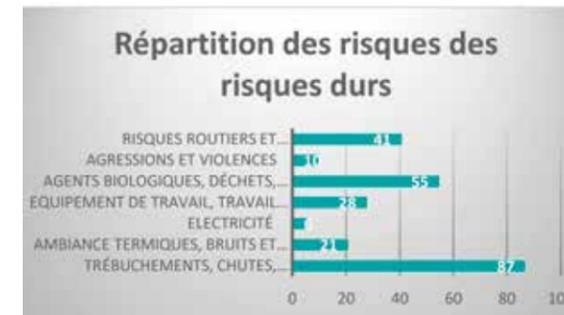
A) ORGANIGRAMME // // // // //



Démarche d'évaluation

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS, REFONDATION DU DUERP // // // // //

Sur l'année 2023 avec le soutien du service qualité du siège, nous avons actualisé et finalisé notre Document Unique d'Entreprise des Risques Professionnels. Chaque « unité de travail » a pu être consultée, permettant le repérage des principaux risques ainsi que les mesures existantes et les mesures à mettre en place. Les deux grandes catégories de risques ont été travaillées : « les risques dur » et « les risque psycho-sociaux ». Le DUERP a pu être présenté au CSSCT du CSE médico-social. L'établissement a profité de cette démarche pour réactualiser sa fiche entreprise avec la médecine du travail et son service de prévention.



Au total sur les deux établissements l'IME La Découverte et DITEP Les Moineaux :

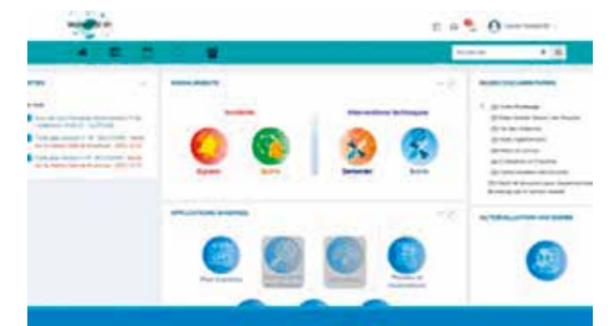
Bilan Risques durs : 253 risques repérés, 126 mesures de préventions existantes, 108 pistes d'amélioration repérées.

Bilan RPS : 224 risques repérés, 50 mesures de préventions existantes, 62 mesures de prévention repérées.

Démarche qualité, amélioration continue

EXPÉRIMENTATION DU LOGICIEL BLUEKANGO // // // // //

Conformément aux engagements du CPOM, le pôle médico-social s'est doté d'un système qualité. La mise en place d'un service qualité avec un technicien et une responsable qualité a permis de mettre d'écrire la politique qualité associative, de mener les auto-évaluations et de déployer des référent qualité et une cartographie des processus sur l'ensemble des établissements. Il manquait un outil de gestion de la qualité permettant de classer la documentation qualité, mais aussi l'ensemble des éléments d'organisation de l'établissement, les notes de services, les comptes rendus de réunion, les documents institutionnels. L'Association a donc mis en place un logiciel de gestion de la qualité « BlueKango » permettant la structuration de la documentation, mais aussi la rédaction et le traitement des FEI (Fiche d'Evènement Indésirable), la réalisation des auto-évaluations, la rédaction et le suivi des plans d'action, et la réalisation et le suivi des interventions techniques au sein de l'établissement. Le DITEP Les Moineaux et l'IME La Découverte ont testé sur le dernier trimestre 2023 les fonctionnalités de l'outil avant un déploiement sur l'Association sur 2024. Un bon moyen d'actualiser le plan d'action de l'établissement !





DIME & SESSAD La Cerisaie

- La dépose d'un projet de redéploiement de places au regard des besoins repérés en interne et sur le territoire.

Nous avons sollicité nos financeurs pour un nouveau redéploiement de places avec un nouvel abaissement de l'hébergement au profit de l'accueil de jour. Ce projet s'inscrit dans une évolution de l'offre de service sur le territoire, mais également dans une réponse plus ajustée aux besoins des jeunes, notamment les jeunes TSA.

Il convient en préambule de souligner l'évènement grave survenu en fin d'année du fait de l'incarcération d'un surveillant de nuit pour téléchargement d'images à caractère pédopornographiques. La PJ de Nanterre assure l'enquête. De ce fait, l'équipe des surveillants de nuit est renforcée. Les familles et les jeunes sont accompagnés au plus près face à cet évènement.



L'année 2023 pour la Cerisaie se concrétise par la poursuite des actions engagées les années précédentes, à savoir :

- La montée en charge des formations sur les Troubles du Spectre de l'Autisme.

Depuis 2 ans, notre établissement s'inscrit dans une montée en compétence sur la notion des Troubles du Spectre de l'Autisme. Un certain nombre de formations ont été proposées aux professionnels.

- L'ouverture de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à l'école primaire de Bessenay, les Echarras.

Depuis 2020, date d'entrée en CPOM de notre établissement, suite à la préparation au passage en dispositif intégré, nous avons comme objectif de rajeunir le public accueilli et d'ouvrir une Unité d'Enseignement Externalisée à l'école primaire de Bessenay. Cette ouverture s'est concrétisée à la rentrée scolaire 2023.

CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS	4	<ul style="list-style-type: none"> • Permet aux familles de rencontrer les professionnels et connaître les orientations de l'établissement. • A noter un CVS extraordinaire en décembre suite à un évènement grave survenu début décembre.
Commissions de liaison	2	<ul style="list-style-type: none"> • Permet aux administrateurs de rencontrer les professionnels et de s'inscrire dans la dynamique de l'établissement.

CPOM Pôle médico-social enfants

- Synthèse des actions engagées en 2023
- Perspectives 2024

Ainsi, de nombreuses formations intra-muros ont dans un premier temps été dispensées par le CHU de Saint Etienne et le Centre de Ressource Autisme (CRA) :

- Les spécificités de l'autisme
- Les habilités sociales.
- Les troubles de l'oralité
- Les perceptions sensorielles
- Les comportements dévifs
- Autisme et douleur*

Le versant « Autisme et douleur » est dispensé par le CRA du Vinatier et plus particulièrement par le Dr SOURTY, médecin généraliste, spécialisé dans le repérage de la douleur. Il a pu expliciter l'importance de son repérage pour prévenir d'une part les comportements problématiques mais aussi pour répondre à l'hypo/ hyper sensibilité du public ayant qui plus est des troubles de la communication. Pour cela, la grille **GED-I-TSA** permet d'évaluer la douleur et la traiter. Les éducateurs, avec l'appui de l'infirmière renseignent désormais cette grille. Une analyse en est faite et ainsi notre accompagnement.

Les tablettes Auticiel :

L'utilisation des tablettes Auticiel avec le logiciel Amikeo est également un moyen très opérationnel pour accompagner la personne TSA à développer ses compétences et son autonomie. Un certain nombre de professionnels de La Cerisaie a été formé à ce support de communication. Une 2^e session de formation pour 6 professionnels de la Cerisaie s'est finalisée en mars 2023.

Formation à l'approche structurée et la supervision d'équipe

Les professionnels de l'accueil de jour ont été formés aux stratégies comportementales et développementales. S'en sont suivies 10 séances de supervision.

Cette formation qui vise le développement des apprentissages de manière ciblée a permis de faire émerger des stratégies d'accompagnement pour des situations « complexes ».

Il s'agit d'identifier les compétences émergentes et l'aménagement de l'environnement pour s'adapter aux spécificités de la personne accompagnée.

Ainsi, les apports théoriques ont permis d'affiner les modalités d'intervention au plus près des besoins de la personne accompagnée.

En 2024, les professionnels de l'hébergement, le pôle pédagogique et les éducateurs du pôle de jour bénéficieront également de cette formation.

A souligner l'aide financière de l'ARS pour la réalisation de ces formations.

La formation Nationale Certifiante en Autisme (CNIA)

Trois professionnelles, deux éducatrices et une cheffe de service, ont réalisé la formation CNIA à l'Institut Bergeret.

Cette formation certifiante de 140h théorique et d'un stage pratique de 140 h permettent à l'institution de bénéficier de personnes ressources, pour les professionnels mais également pour les partenaires.

Perspectives 2024

A) POURSUITE DE LA MONTÉE EN COMPÉTENCE SUR L'AUTISME // // // //

Les groupe d'hébergement, mais également les professionnels intervenant sur le pôle de jour et le pôle pédagogique bénéficieront en 2024 de la formation sur 4 jours à l'approche structurée. S'en suivront des séances de supervision.

Nous allons également organiser une formation sur « Autisme et douleurs » pour les familles. Le Dr Sourty, spécialiste de la douleur, animera cette intervention.

Dans le même ordre d'idée, nous allons réaliser un temps de formation sur la thématique « affectivité -sexualité » ainsi que sur l'aménagement des espaces avec le CRA.

Une formation Snoezelen est également prévue sur cette fin d'année. Il s'agit d'affiner l'utilisation de notre salle sensorielle.

B) REDÉPLOIEMENT DE PLACES SUR LE SITE DE L'IME // // // // // // // // // //

La moitié de l'effectif sur l'accueil de jour et sur l'hébergement a un profil TSA. Ceci nous amène depuis 3 ans à renforcer les équipes éducatives pour assurer un accompagnement au plus proche des besoins des jeunes. Nos financeurs ont annoncée en juin 2023 leur choix de ne plus financer en 2024 les surcroûts d'activité.

Ceci nous a amené à proposer une nouvelle organisation pour permettre de rester avec le même organigramme et assurer de manière efficiente l'accompagnement.

Nous avons donc porté à la connaissance de nos financeurs un projet de redéploiement de places, avec l'abaissement de 10 places d'internat au profit de 16 places en accueil de jour.

L'organigramme pour le secteur éducatif restera identique. Il conviendra de renforcer le soin et de négocier le financement pour augmenter les lignes de transport.

Une rencontre avec les financeurs est prévue le 9 janvier 2024.

C) LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT // // // //

Lancement le 15 mars 2024 de la refonte du projet d'établissement. L'ensemble des professionnels sera associé à ce travail. L'idée étant de pouvoir nous appuyer sur les perspectives de redéploiement de places, mais également du retour de l'évaluation pour inscrire notre établissement dans une nouvelle dynamique au regard de l'évolution du public, des politiques. Le recueil des besoins de la personnes, l'idée d'inclusion, la notion du pouvoir d'agir, seront au cœur de cette réflexion. ■

PÔLE MÉDICO-SOCIAL ADULTES

■ Complexe Line Thévenin	128
■ Foyer de vie et accueil temporaire Le Reynard	136
■ Etablissement d'Accueil Médicalisé L'Échappée	144



Complexe Line Thévenin



« Je ne m'entoure que de personnes solaires : j'aime bronzer du cœur ! »

Le Complexe Line THEVENIN vit au rythme des saisons et de ses habitants. La vie a rattrapé chaque protagoniste avec ses peines, ses joies et ses victoires. Nous, professionnel/es et résident/es, avons dû nous adapter et accepter la perte de collègues et de résident/es : départs à la retraite massifs ou naissances multiples côté professionnel et changement de projets de vie de résident/es.

Tandis que le décès brutal d'une résidente quarantenaire nous a rappelé que tout peut s'arrêter net. Cet évènement a soudé les membres du collectif particulièrement ébranlé. Oui, nous sommes toutes et tous des travailleurs à domicile et nous nouons des liens de cœur avec nos client/es. N'oublions pas que chacun/e contribue financièrement à sa prise en charge et que l'équipe du Complexe s'engage quotidiennement à maintenir la qualité des services proposés et ce, malgré les vicissitudes rencontrées (difficultés de recrutement, absences, formation, congés, etc.).



CVS et commissions de liaison

	Nombre de réunions	Plus-value pour l'établissement
CVS	6	• Taux de participation de 80% (dont 100% côté résident/es)
Commissions de liaison	0	• La crise financière sans précédent nous a imposé d'autres temps d'échanges avec les administrateurs/trices.

CPOM Pôle médico-social adultes

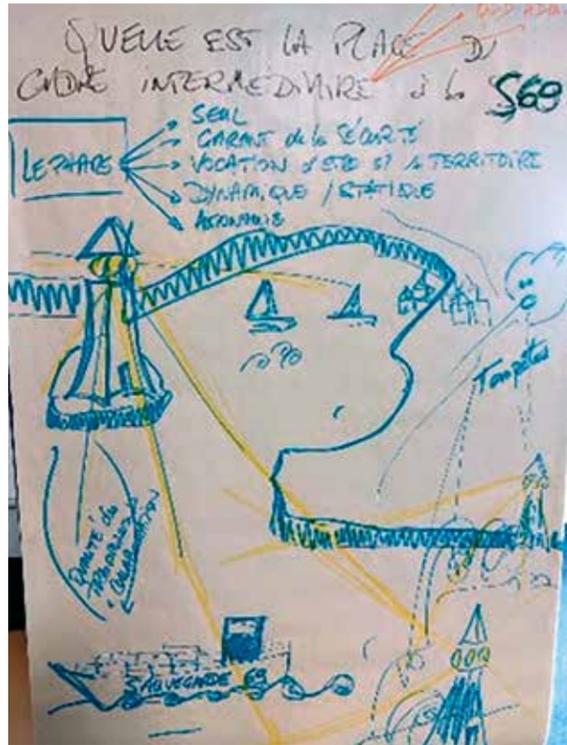
Synthèse des actions engagées en 2023

Deux établissements en alerte rouge côté finances et Line THEVENIN qui a signé son CPOM 2023 - 2027 en pleine fermeture des Pléiades, CPOM qu'il faudra renégocier en 2024 pour ajuster les moyens. Intégration des professionnel/les reclassé/es à la fermeture des Pléiades : l'agent de maintenance, une AES et une chef de service et, également, une TISF (anciennement intérimaire).

Perspectives 2024

Pratiquer le nouveau logiciel IMAGO et accompagner les pratiques de l'ensemble des professionnel/les autour du dossier unique informatisé.

Faits marquants de l'année, bilan



A) RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRE DU TÈNEMENT FONCIER SUR CHANTEGRILLET AVEC ADAPEI 69, CHEZMOIDEMAIN, GAMBETTA ET RHÔNE SAÔNE HABITAT // // // // //

Dans le cadre des démarches de développement de solutions de logement/hébergement, la commune de Sainte Foy-lès-Lyon a choisi de lancer un appel d'offre Habitat Inclusif sur le tènement foncier de l'ancienne école publique Chantegrillet auquel nous avons répondu avec les partenaires suscités.

Si nous n'avons pas eu le succès attendu, la Mairie a tenu parole et a imposé aux lauréats : UTEI/ Batigère/ AMLI nos deux associations (Sauvegarde 69 et ADAPEI 69).

La collaboration s'annonce fructueuse et source d'enrichissement puisque le Complexe Line THEVENIN devrait ainsi pouvoir déménager les sept résident/es logé/es au 41 Charcot sur ce futur site. Attendu que les travaux de réhabilitation du 41 Charcot font partie d'un des axes prioritaires du CPOM 2023 - 2027.

Dans ce cadre, la direction a donné une feuille de

route à la chef de service et aux deux équipes des STUDIOS et des AVANT-SCENE, pour construire une nouvelle et unique équipe autour du savoir-faire de l'accompagnement en diffus (habilitation double en domiciles collectifs).

L'aventure continue !

B) LE COMPLEXE LINE THEVENIN TIENT AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DES RÉSIDENT/ES : LA VIAS AU CŒUR DES ACTIONS DÉPLOYÉES CETTE ANNÉE // // // // //

La VIAS, c'est quoi ? Petit acronyme pour nommer la Vie intime, affective et sexuelle.

Depuis une dizaine d'années, le Complexe Line THEVENIN propose un accompagnement individualisé sur les questions d'intimité et de sexualité à la demande, au besoin et en fonction de situations gênantes voire plus graves conduisant à faire appel à l'ordre public.

Il peut s'agir d'aborder la question du consentement, d'attouchements non réellement désirés malgré une ambiance de séduction, d'attouchements désirés et pratiqués dans des lieux impropres à l'intimité et à la préservation de la vie en collectivité, de pratiques sexuelles condamnables judiciairement, de désirs, de troubles du comportement ayant un rapport avec une sexualité refoulée, de désir d'enfant, de parentalité, de vie de couple, de mariage, d'amitiés, de droit de disposer de son corps pour les personnes accompagnées sans ingérence des représentants (familiaux ou légaux) etc.

CAJ	Tous les 15 jours, groupes de parole non mixtes VIAS
FOYER DE VIE	Café Causette tous les 15 jours et surtout axé sur le vivre ensemble.
FOYER D'HÉBERGEMENT	Accompagnements individuels et Groupes de parole non mixte VIAS (13 séances Actes I et II confondus)
STUDIOS	Entretiens en binôme et travail de fond avec des professionnel/les (sexologues comme prostituées) et Groupe de parole non mixte VIAS (13 séances Actes I et II confondus)
AVANT-SCENE	Accompagnements individuels et aussi vie de couple, parentalité etc. Et groupe de parole non mixte VIAS (13 séances Actes I et II confondus)

Sept personnes ont été formées depuis 2022, dont un résident dans le cadre d'une action de formation en pair aideance (cf. RA 2022 section formation) et la psychologue institutionnelle qui s'est formée à titre individuel.

C) COMMENT MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT EN PÉRIODE DE DISETTE ? // // // // //

Même constat qu'en 2022, le doute nous gagne quant à notre capacité de réaliser nos missions en maintenant un niveau élevé en termes de sécurité et de qualité d'accompagnement tandis que les besoins en recrutement se densifient et le vivier de remplaçant/es s'étirole inexorablement pour un établissement pourtant parfaitement accessible.

Beaucoup de remplacements et de CDD en 2023 pour trois raisons majeures :

- La mise en place d'Octime a fait ressortir que nous devons des heures de récupération de jours fériés pour nos éducateurs/trices ce qui représentait 1633 heures cumulées sur trois périodes d'annualisation et à récupérer au cours de l'année, soit 11 mois !

- Il y a eu 5 naissances entre décembre 2022 et décembre 2023, autant de jeunes mères à remplacer sur plusieurs mois.
- Cinq collaborateurs/trices ont suivi la voie du repos et pris leur retraite : la chef de service dite historique, l'agent de maintenance, la lingère, une ASI et un AES.

Il est important de saluer ici l'engagement des professionnel/les de l'ensemble du Complexe qui ont su assurer et combler les manques ainsi que le travail de fourni d'une des chefs de service en particulier pour faire tenir les plannings, respecter le droit du travail et assurer la continuité des services et ce, sans faire appel à l'Intérim (ou si peu).

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // // //

Nombre jours d'ouverture par an :

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire		Accueil de Jour	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
	<i>Nombre de jours</i>					
Demandé	20 991	20 969	NC	NC	2 578	2 652
Réalisée	21 003	20 998	NC	NC	2 714	2 835
Ecart	+ 12	+ 29	NC	NC	+ 136	+ 183

Analyse des écarts : qu'est ce qui justifie le plus ou le moins ?

Pour l'hébergement permanent, les objectifs sur les STUDIOS restent trop ambitieux au regard des habitudes de départ en week-end, congés et problèmes de santé qui nécessitent des prises en charge sanitaires. L'activité s'est stabilisée en 2023.

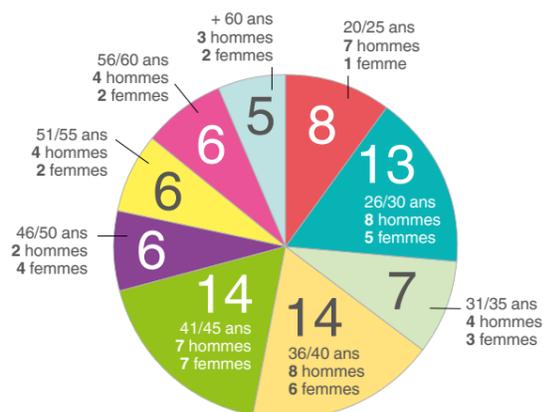
Pour l'accueil de jour, l'activité enregistrée favorable illustre le travail remarquable de l'équipe autour des stages : permettant ainsi aux personnes accompagnées de découvrir le monde du travail ou un établissement médico-social adapté à leur profil. En retour, l'accueil de nombreux stagiaires limite la baisse d'activité.

La Commission d'admission et de réorientation issue du travail sur le projet d'établissement en 2021 ? aide à balayer les situations en équipe transversale et trouver des solutions idoines et originales.

Reste un point de vigilance autour des prix de journée qui diffèrent largement d'un établissement à un autre et qui peut peser sur le budget des services dans la mesure où nous encourageons, quoiqu'il advienne, les stages et les projets de vie des personnes qui nous sont confiées, d'une part, et parce que l'objectif d'un CPOM serait de sortir de cette logique pour aller vers une dotation globale, d'autre part. Nous gagnerons en flexibilité et capacité d'apporter des solutions nouvelles aux besoins émergents.

B) PYRAMIDE DES ÂGES // // // // //

Rappel des tranches d'âge de l'agrément :



Analyse de la pyramide des âges et commentaire par rapport à l'agrément.

Toujours la difficulté à trouver des places idoines pour les jeunes adultes dans des foyers de vie, des foyers d'accueil médicalisés ou vers du travail en milieu protégé. Les places sont chères...

Le public du Complexe vieillit irrémédiablement et les besoins évoluent vers un maintien en logement pour certain/es et le déploiement de nouvelles places de Foyer de vie pour d'autres.

Outre le décès évoqué, les résident/es vieillissent, les maladies chroniques apparaissent et d'autres plus dangereuses encore. Le Complexe doit commencer à réfléchir à son organisation, son organigramme et ses recrutements afin de coller aux nouveaux rythmes qui s'imposent comme les nombreux accompagnements médicaux chaque jour, par exemple.

C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // // //

	Hébergement permanent		Accueil de Jour	
	2022	2023	2022	2023
Nombre d'entrées	1	6	3	1
Nombre de sorties	1	2		
Nombre de stages			5	3

Analyse des écarts

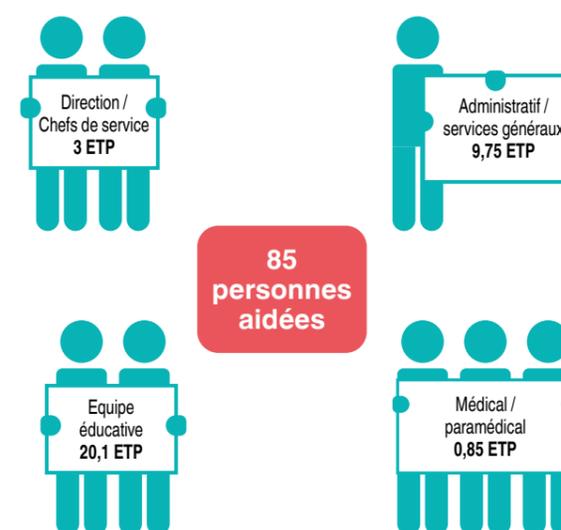
Tous les services ont accueilli un/e nouveau/velle résident/e sans exception et ce, grâce à des opportunités et, aussi, grâce à notre Commission d'admission et de réorientation. Un focus sur le sujet est envisagé l'an prochain.

Mouvement interne entre les modalités de prise en charge à l'intérieur d'un même établissement

Ib idem.

Personnel

A) ORGANIGRAMME // // // // //



B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage	Stagiaire
Entrées				
Création de poste		4	0	4
Surcroît d'activité	x			
Sorties				
		5	1	2

Commentaire

Les Services généraux ont été fortement impactés par la vague de départ à la retraite en 2023 ; des professionnel/les qui étaient à leur poste depuis 10 à 27 ans ! Cela a permis de redistribuer les ETP et de proposer un temps plein à une salariée en poste et de recruter rapidement en proposant les missions à des personnes connues en qualité de remplaçantes régulières.

Il reste à recruter au poste d'AES au Foyer d'hébergement, libéré par cette vague de départ, faute de recrue diplômée et également parce qu'il s'agit d'un temps partiel.

Enfin, l'équipe d'encadrement composée de deux chefs de service, de l'assistante de direction et de la directrice a subi des pertes ! Une a pris sa retraite et l'autre est partie au Siège pour finir sa carrière en qualité de gestionnaire de paie.

C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	VAE ES validée en décembre	1
Développement compétences	Animation groupes de paroles Vie intime	2
	Ré emploi et customisation de mobiliers	1
	Analyse systémique	1
Formations collectives	Outils bureautiques	3
	IMAGO DUI	20

Commentaire

Formation à l'Animation Vie Intime, Affective et Sexuelle auprès de S. WAREMBOURG pour deux professionnel/les : dont une chef de service et une personne en CDD, par ailleurs en 5ème année de psychologie et en stage VIAS auprès de la psychologue institutionnelle (elle-même formée et en CDD).

Une VAE d'éducatrice spécialisée validée en décembre : suite à l'entretien professionnel de 2022, il fût décidé que le poste d'ES du CAJ serait confié à la professionnelle du service en VAE.

Des formations en bureautique (Excel et Word) proposées à l'échelle de la Sauvegarde 69.

Début du cycle de formation en Analyse systémique de la directrice.

Le Plan de formation unifié à l'échelle de la SAUVEGARDE 69 permet une mutualisation de moyens et, à terme, de générer une identité commune dans les pratiques.

Démarche d'évaluation

PROGRAMMATION RETARDÉE DE L'EVALUATION INTERNE ET EE // // //

Il est convenu avec la Direction PA - PH de La Métropole de Lyon de programmer une seule et unique Evaluation externe en 2027 pour les 5 services. Cette harmonisation était souhaitée et souhaitable.

L'évaluation interne est reportée à 2024 (ou 2025) mais il reste à la direction du Complexe de mettre en œuvre l'Enquête de satisfaction auprès des résident/es et personnes accompagnées, élaborée par les élu/es du CVS en 2023.

A savoir que la rédaction du projet d'établissement aurait également dû avoir lieu en 2023, il est finalisé depuis décembre 2021 et mis en œuvre depuis lors ; cela devient nécessaire afin de mieux accueillir les professionnel/les, les résident/es et engendrer un point de départ aux différentes évaluations et chantiers (Règlement de fonctionnement etc.).

Démarche qualité, amélioration continue

PARTICIPATIONS À DIVERS ATELIERS (ANAP / ARACT / CTEES) // // // //

En avril 2022, nous avons répondu à un questionnaire sur les enjeux de la RSE/RSO lancé par l'ANAP et avons été sélectionnés afin d'être accompagné/es, avec d'autres organismes (hôpitaux et structures médico-sociales), dans l'élaboration d'une stratégie pour l'établissement. La première journée de lancement a eu lieu en décembre 2022 au Siège de la Sauvegarde 69. Nous avons composé une équipe projet : la directrice du Complexe, la Responsable Qualité de l'Association et la Référente de parcours/Qualité du Complexe. Fin de l'accompagnement en mai 2023 avec les outils pour une stratégie RSO à la suite de laquelle nous avons pu organiser une Fresque du Climat en fin d'année avec une dizaine de professionnel/les.

Cet évènement a été animé par les deux chargées de mission CTEES recrutées par la Métropole avec lesquelles nous avons travaillé à un diagnostic énergétique en avril afin de pouvoir négocier les chantiers d'entretien et de renouvellement de chaudière etc. avec le propriétaire de la Résidence.

Enfin, dans le cadre de la QVCT (qualité de vie et des conditions de travail), la direction et la référente qualité ont participé à un Prév' Camp Addictions organisé par l'ARACT RA. Un salarié du Siège a été intégré ici aussi pour permettre la diffusion des bonnes pratiques et de la méthodologie.

Perspectives 2024

A) RECONSTRUIRE UNE ÉQUIPE D'ENCADREMENT SOLIDE ET FLEXIBLE // // // // //

Une ancienne cheffe de service des Pléiades est arrivée en septembre 2023 après un passage au Reynard, une nouvelle assistante de direction est arrivée en janvier 2024 (après un premier recrutement qui n'a pas donné satisfaction) et une cheffe de service démissionnaire pour rapprochement familial début 2024. L'enjeu est de retrouver des réflexes dans l'opérationnalité et dans le maillage relationnel du Complexe en intégrant la place de la psychologue, de la référente interne de parcours/qualité et de la secrétaire.

B) SOUTENIR LE VIVANT EN RELEVANT PLUSIEURS DÉFIS ! // // //

Les projets soutiennent le vivant et :

- Le Foyer de vie, outre l'opération de récupération de bouchons de bouteille lancée en 2023 pour sensibiliser les résident/es à l'écologie en réalisant une fresque sur le mur d'enceinte, s'engage dans un projet d'entreprise soutenu par un don de particuliers ;
- La direction souhaite mobiliser les acteurs du Complexe à l'occasion du Challenge des mobilités en juin 2024 et organiser un Challenge associatif autour du nettoyage de nos boîtes mail (stockage responsable de la multiplication des serveurs, entre autres) ;
- Les STUDIOS et les AVANT-SCENE travaillent à se réunir pour ne former qu'une seule équipe en capacité d'accompagner les personnes orientées en logement individuel et permettre à terme le développement d'autres solutions de logement pour les travailleurs/euses en ESAT ainsi que le maintien des personnes non travailleuses dans leur logement ;
- Le CAJ devrait travailler à son déménagement temporaire dans le cadre de l'extension de la Villa d'Emma financée à 80% par La Métropole de Lyon suite à une demande d'aide à l'investissement ;

- Le Foyer d'hébergement stabilise une équipe à même de répondre aux différents besoins et travaille un sujet de fond essentiel : la relation aux familles.

C) SOUTENIR L'ASSOCIATION SAUVEGARDE 69, UNIQUE EMPLOYEUR ET DÉLÉGATAIRE DE PLUSIEURS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC // // // // //

Le défi est de taille :

Comment sortir durablement des problématiques de trésorerie ?

Comment faire reconnaître les besoins de financement par les pouvoirs publics sur les activités sous dotées ?

Comment faire de réelles économies et devenir compétitifs dans un secteur qui n'est pas tant réglementé et devient totalement soumis à la concurrence au détriment d'une qualité indéniablement reconnue par nos pairs ?!

Par la construction d'une Vision partagée, c'est possible. Pour ce faire, la Gouvernance et la Dirigeance de la SAUVEGARDE 69 sont-elles prêtes ?

DANS LA VIE
QUOI QU'IL ARRIVE
TIENS LE COU!!



Merci pour votre lecture attentive. ■

La fête de l'été

La rencontre annuelle avec les familles a permis les échanges autour de trois axes clés du Projet d'établissement : le développement de la CAA, l'accompagnement à la VIAS², et le projet de transformation d'un des cinq groupes de vie du foyer pour les résidents vieillissants, avant une après-midi détente appréciée par tous.



Spectacle des résidents de l'atelier cirque



Traditionnel tournoi de pétanque

D) LA RENCONTRE ORGANISÉE POUR LES FAMILLES AVEC LES SERVICES MANDATAIRES JUDICIAIRES // // // //

Courant octobre, les familles intéressées ont pu rencontrer l'équipe d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux du Rhône.

² Vie intime, affective et sexuelle

E) LA JOURNÉE « PORTES OUVERTES » DANS LE CADRE DES 80 ANS DE LA SAUVEGARDE 69 // // // //

Près de 130 visiteurs nous ont rendu visite le 21 novembre. A cette occasion, institutions partenaires, personnes concernées et leurs proches, membres de l'association, ampuisais ont découvert toute la richesse de l'accompagnement proposé et le dynamisme de notre institution.

F) LES PARTENARIATS AVEC LA MAISON DE RETRAITE ET LA COMMUNE D'AMPUIS // // // //

Le Reynard a toujours eu à cœur de développer ses liens avec les acteurs locaux. Cette année 2023 a été particulièrement riche de ce point de vue avec de nombreux projets en lien avec l'équipe municipale d'Ampuis (la confection d'une boîte à livres avec les enfants du Conseil municipal des jeunes ampuisais, le partenariat avec la bibliothèque) et la Maison de retraite Rémy François (participation régulière d'un résident de l'EHPAD dans les ateliers du foyer, invitation de résidents du Reynard aux spectacles organisés à la maison de retraite, convention de prêt de matériel...).

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // //

Le Reynard est un établissement ouvert en continu, 365 jours par an.

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire		Accueil de Jour	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
	Nombre de jours					
Demandé	14 109	14 109	1 265	1 265	-	-
Réalisée	13 791	13 850	668	698	82	86
Ecart	- 318	- 259	- 597	- 567		

Hébergement permanent

Pour la troisième année consécutive, Le Reynard n'a pas rempli ses objectifs d'activité. En 2023, l'activité de l'hébergement permanent est toutefois en légère hausse par rapport à 2022 (+59 jours).

Cette sous-activité a deux principales explications :

- Les départs désormais fréquents de résidents (décès, réorientations...) dans un contexte de vieillissement du public accompagné, qui, pour des raisons multiples, tardent à être remplacés par de nouveaux entrants (liste d'attente insuffisante, stages d'admission non concluants...),
- Le rajeunissement d'une partie des résidents qui partent plus régulièrement en famille et en séjours de vacances adaptés.

Hébergement temporaire

L'activité du service d'hébergement temporaire est également en légère augmentation (+30 jours par rapport à 2022), mais reste très en-deçà de l'activité attendue. C'est pourquoi, en accord avec le Conseil d'administration de la Sauvegarde 69, nous avons demandé au Département du Rhône la diminution du nombre de places en hébergement temporaire et sommes en attente de la réponse de notre autorité de contrôle.

Accueil de jour

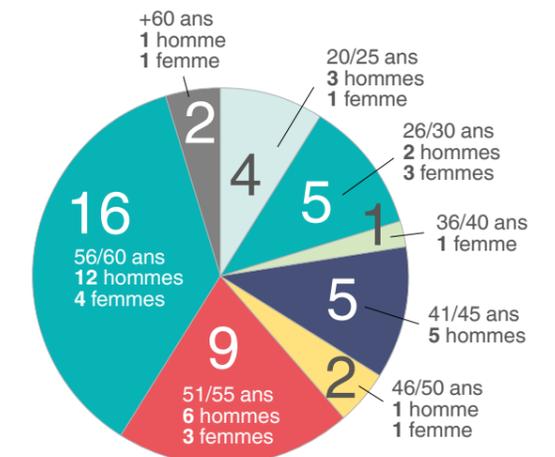
Depuis 2019, l'établissement n'est plus soumis à un objectif d'activité pour l'accueil de jour. Cette modalité d'accueil a généré 86 journées en 2023.

B) PUBLIC ACCOMPAGNÉ // // // //

Hébergement permanent

Le foyer de vie accueille des adultes à partir de 20 ans. Au 31 décembre 2023, nous comptons 44 résidents avec **une moyenne d'âge s'élevant à 48 ans** (soit un an de moins par rapport à l'année précédente).

Les admissions de l'année laissent entrevoir un rajeunissement du public accueilli. Néanmoins, nous pouvons toujours constater l'hétérogénéité des classes d'âge avec **61% des résidents âgés de plus de 50 ans**, 20% de moins de 30 ans et 18% ont entre 30 et 50 ans.



Au 31 décembre 2023, le résident le plus jeune est âgé de 23 ans, le plus âgé de 66 ans.

68% des résidents sont des hommes, 32% des femmes.

Les origines des résidents restent identiques aux années précédentes malgré les mouvements :

- 71% sont des ressortissants de la Métropole de Lyon
- 13% du département du Rhône
- 9% de l'Isère
- 5% de l'Ain
- 2% de la Loire

Hébergement temporaire

21 personnes ont été hébergées temporairement au Reynard en 2023 (elles étaient 25 en 2022 et 19 en 2021).

En 2023, la durée moyenne de séjour des personnes accueillies en hébergement temporaire est de **32 jours** (29 jours en 2022).

sous la houlette de son directeur Alain ARNAUDET, devant un public conquis (résidents et professionnels de l'EAM Echappée, du foyer de vie le Reynard, administrateurs de la Sauvegarde69, des familles). Un groupe de guitares (guitares électriques, basse, mandoline, batterie) a ambienté le parc avec un répertoire rock, puis le groupe vocal « A Capellyst Now », composé d'une vingtaine de chanteurs qui pratiquent le chant polyphonique et rythmique sans aucun accompagnement d'instrument ou de bande son, a terminé en douceur ce moment musical.



Notre potager, un lieu d'écoute et de lâcher prise, ce jardin met en œuvre les capacités d'observation, d'analyse, de concentration, de curiosité et d'imagination au service de la créativité. Les activités du potager y seront une source d'accomplissement et de fierté. Le jardin sera un lieu qui favorisera la stabilité émotionnelle valorisant les résidents dans leur épanouissement et les éloignant (on l'espère...) d'une conduite mélancolique. Cette nouvelle dimension sera un levier dans la stratégie d'accompagnement de nos résidents.

Pour clôturer cette belle soirée, M. COL-EYRAUD, directeur de l'EAM, a inauguré le jardin, fleuri et écoré pour l'occasion par les résidents et les éducateurs. A cette occasion, il s'est inspiré de Paul VERLAINE :

« Ayant poussé la porte étroite qui chancelle,
Je me suis promené dans le petit jardin
Qu'éclairait doucement le soleil du matin,
Pailletant chaque fleur d'une humide étincelle. »



E) REPRISE DES ACCUEILS TEMPORAIRES // // // // //

Nous avons pu remettre en place les accueils temporaires ; ils avaient été mis en sommeil pendant, et à la suite du COVID.

Trois personnes ont été accueillies en 2023 :

- Un jeune homme sur 11 jours, pour proposer du répit à la maman
- Une jeune femme sur 88 jours, pour proposer du répit aux parents âgés
- Un jeune homme sur 74 jours, toujours en IME, faute de place en secteur adulte.

Ces trois accueils se sont bien passés, et ont pu offrir à ces trois résidents temporaires un accueil de qualité, et une découverte du secteur adulte à l'EAM l'Echappée.

Nous travaillons déjà sur les accueils 2024.

Population chiffrée

A) ACTIVITÉ 2023 // // // // //

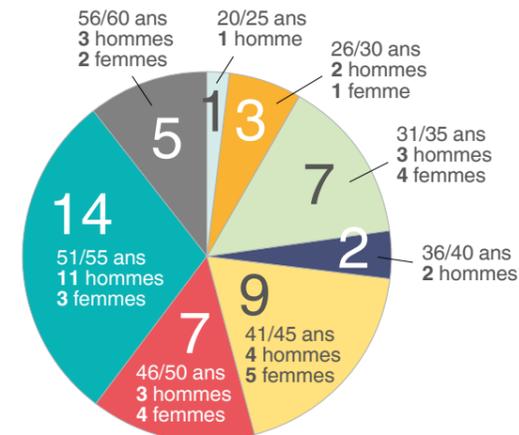
Nombre jours d'ouverture par an :

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire		Accueil de Jour	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Demandé	15 139	15 139	175	175	-	-
Réalisée	15 371	15 488	10	173	-	-
Ecart	232	349	-165	-2	-	-

- Nous constatons un vieillissement de certains résidents et de leurs familles qui ne peuvent plus assurer un rythme de sortie tous les weekends + des résidents qui partent moins en séjour dû à leur pathologie ou vieillissement.

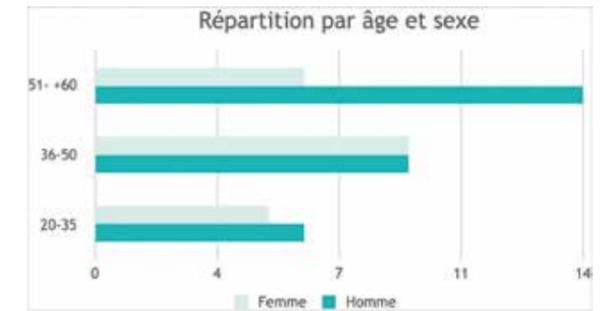
B) PYRAMIDE DES ÂGES // // // // //

Rappel des tranches d'âge de l'agrément :



Nous pouvons constater une forte part des plus de 50 ans dans l'établissement (19 résidents soit 39,5%)

Néanmoins la part des moins de 35 ans (11 résidents soit 23%) témoigne d'un rajeunissement de notre public accueilli.



C) ADMISSIONS ET DÉPARTS // // // // //

	Hébergement permanent		Hébergement temporaire	
	2022	2023	2022	2023
Nombre d'entrées	2	0	1	4
Nombre de sorties	1	0	1	4

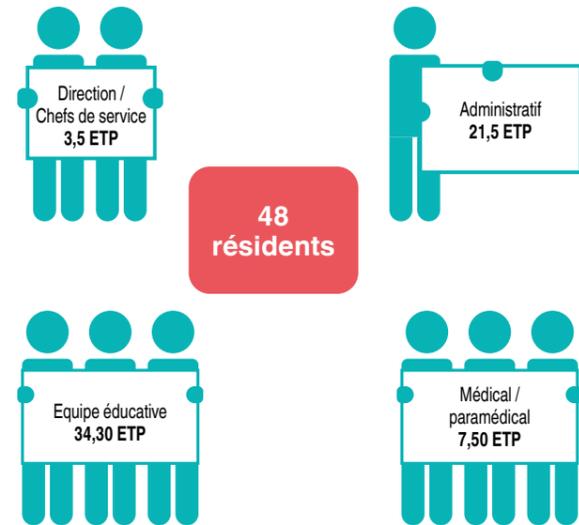
- L'arrivée en poste de l'assistante sociale a permis de reprendre toutes les demandes d'admission et mettre à jour la liste d'attente tant pour l'accueil permanent que temporaire. Une commission d'admission a eu lieu en octobre 2023 permettant de relancer la dynamique de l'accueil temporaire laissant entrevoir des perspectives sur l'année 2024. Au total sur une liste file active de 51 demandes d'admission, 27 candidatures ont été déposées en 2023 mettant en évidence l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur et le développement de son partenariat.

- Par le développement du réseau et du partenariat, des projets de réorientation sont en cours et mis à jour par l'Assistante sociale ainsi que des projets de permutations qui pourront également dynamiser les groupes de vie.

- La répartition actuelle des domiciles de secours des résidents de l'EAM :
 - 56,25% Métropole
 - 18,75% Rhône
 - 12,5% Isère
 - 8% Autres départements limitrophes
 - 4% Autre

Personnel

A) ORGANIGRAMME // // // // //



Direction / Chefs de Service : Directeur, 2 Chefs de service, 1 Cadre de santé

Administratif : Assistante de Direction, Assistante Administrative, Assistante RH, Assistante de Service Social, Services généraux (Maîtresses de maison, Lingère, Cuisinière, Surveillants de nuit, Agents d'entretien)

Equipe éducative : ES / ME / AMP (AES) / AS

Médical/paramédical : IDE / Psychiatre, Psychologue

B) MOUVEMENT DE PERSONNEL // // // //

	CDD	CDI	Contrat apprentissage	Stagiaire
Entrées	Création de poste	9		11
	Surcroît d'activité	622	6	
Sorties		13		11

En 2023, 651 contrats en CDD ont été effectués, ventilés sur environ 45 personnes.

C) FORMATION // // // // //

	Thématiques formations	Nombre salariés concernés
Formations qualifiantes	Accompagnement VAE	1
	Accompagnement soutenance mémoire	1
Développement compétences	Formation tutorale	2
	Habilitation électrique	2
	La fonction infirmière en psychiatrie	5
	Application des différents régimes diététiques	2
	Incendie	17
Formations collectives	Formations spécifiques personnes avec TSA	2
	Troubles DYS	1
	TSA éducation structurée	30

Projection :

Dès 2023, il a été envisagé d'adopter un nouveau DUI (Dossier Unique Informatisé) de l'utilisateur pour l'ensemble de la Sauvegarde 69. Aussi, après un développement de formations du personnel du secteur Enfants du Pôle Médico-Social, il a été entrepris, en fin d'année 2023, de débiter les formations du personnel du secteur Adultes. Celles-ci se poursuivront sur le premier semestre 2024.

Démarche d'évaluation

La prochaine itération de l'évaluation sera conduite avec le modèle HAS au premier semestre 2024.

Perspectives 2024

A) INTERNE OU INTER ÉTABLISSEMENTS SAUVEGARDE (TRANSVERSALITÉ, PARCOURS) // // // // //

Signature du CPOM avec le Département (Reynard / Echappée).

Pour l'EAM

Développement du plan d'action concret du Projet d'Etablissement.

Mettre en œuvre l'évaluation HAS.

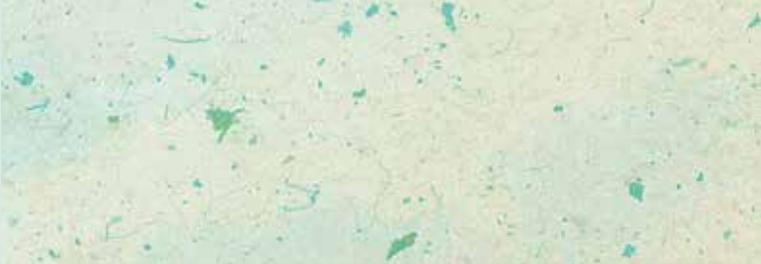
Préparer la nouvelle contractualisation avec l'ARS.

ECHAPPEE / REYNARD

Mise en place d'un projet commun pour « l'été culturel 2024 » financé par la DRAC (musique classique).

B) EXTERNE : REDÉPLOIEMENT // // // //

Poursuite des recherches de partenariats. ■



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Sauvegarde 69

20 rue Jules Brunard - 69007 LYON

Tél. : 04 37 65 21 21

direction.generale@sauvegarde69.fr | www.sauvegarde69.fr